

RAPPORT D'ACTIVITÉS juin 2025



Innover pour un monde durable
ENTREPRISES GÉNÉRALES DE FRANCE BTP



Sommaire

Le mot du <i>président</i>	p. 3	Délégation Marchés	p. 20	Les délégations régionales	p. 37
EGF en <i>chiffres</i>	p. 4	Comité stratégique	p. 21	Les délégués régionaux	p. 38
EGF en <i>actions</i>	p. 5	Commission Contrats globaux		Auvergne Rhône-Alpes	p. 39
EGF <i>communiqué</i>	p. 6	et <i>Cadre juridique</i>	p. 21	Bourgogne Franche-Comté	p. 39
<i>Ceux qui font EGF</i>	p. 7	Commission Nouveaux marchés,		Grand Est	p. 40
EGF, les délégations nationales	p. 9	Financement stratégique	p. 22	Hauts-de-France	p. 40
				Île-de-France	p. 41
Délégation Construire durable	p. 10	Délégation RSE-RH	p. 23	Normandie	p. 42
Comité stratégique	p. 11	Comité stratégique RSE-RH	p. 24	Nouvelle Aquitaine	p. 42
Commission Économie circulaire		Commission Prévention Santé Sécurité	p. 25	Occitanie	p. 43
et <i>Environnement chantier</i>	p. 11	Comité de pilotage PASI BTP®	p. 26	Pays de la Loire	p. 43
Commission Bas carbone et RE2020	p. 12	Mastère spécialisé® « Management		Provence-Alpes-Côte d'Azur	p. 43
Commission Nouveaux modes constructifs		et <i>Techniques en entreprise générale</i> »	p. 27		
et <i>Nouveaux bâtiments</i>	p. 13	Commission Formation	p. 28	Concours des Clés d'or 2025	p. 44
Groupe de travail Taxonomie		Commission Sociale	p. 29	Le concours et le jury national	p. 45
et <i>Normes environnementales européennes</i>	p. 14			Les lauréats nationaux	p. 46
		Délégation Technique	p. 30	Les lauréats régionaux	p. 48
Délégation Répondre aux besoins	p. 15	Comité stratégique	p. 31		
Comité stratégique	p. 16	Commission Structure	p. 31		
Commission Logement	p. 17	Commission SAV	p. 33		
Commission Rénovation	p. 18	Groupe de travail Préfabrication	p. 34		
Commission Projets urbains	p. 19	Groupe de travail Bétons de granulats recyclés			
			p. 35		
		Groupe de travail Exemples Eurocode 8	p. 36		

Cette publication est éditée par EGF
pour ses adhérents - Juin 2025

Le mot du *président*

L'actualité nationale et internationale a été particulièrement dense depuis juin 2024, date de la publication de notre dernier rapport d'activité, dans lequel nous exprimions notre fierté quant à la contribution des entreprises générales aux Jeux de Paris.

La conjoncture politique nationale a d'abord été marquée par les incertitudes liées aux décisions économiques et budgétaires qui, au-delà de l'État lui-même, ont pu entretenir une forme d'attentisme, notamment chez les porteurs de projets de construction. Néanmoins, force est de constater que dans un tel contexte, notre message a été entendu par le gouvernement, d'une part sur l'impérieuse nécessité de rattraper notre retard en termes de logements et d'équipements nécessaires au pays, et d'autre part sur le risque de décrochage majeur par rapport à la trajectoire nationale de décarbonation.

L'année écoulée a également vu le dialogue s'intensifier entre EGF et les pouvoirs publics, en particulier sur la nécessaire évolution des normes environnementales ou sur la transformation de notre secteur vers de nouveaux modes constructifs.

Dans une conjoncture toujours incertaine, l'engagement d'EGF consistant à innover pour un

monde durable se poursuit. Si les indicateurs de la construction neuve, en particulier de logements, ont peut-être atteint un point (très) bas, les chiffres de la rénovation sont préoccupants et en décalage avec l'importance des enjeux pour le pays et le calendrier de ses engagements. Les entreprises générales en font une priorité en apportant des solutions au quotidien à leurs clients mais aussi en portant avec conviction leurs propositions pour accélérer la rénovation. Face à l'urgence de la situation et à l'ampleur du défi, c'est bien d'un véritable « Plan Notre-Dame de la rénovation » sur l'ensemble des territoires dont notre pays a besoin. Celui-ci porte entre autres sur l'adaptation des procédures et sur la mobilisation massive de financements, notamment privés.

En fait, qu'il s'agisse de la grande cause nationale de la rénovation des bâtiments ou de sujets plus spécifiques comme la transformation de la gestion de l'immobilier de l'État, les solutions appellent à bâtir ensemble de nouveaux partenariats entre les secteurs public et privé.

Fidèles à leur vocation, les entreprises générales continueront de se mobiliser pour proposer les solutions qui contribuent à apporter des réponses économiques et techniques aux besoins du pays.

Daniel Rigout
(Bouygues Construction),
président d'EGF



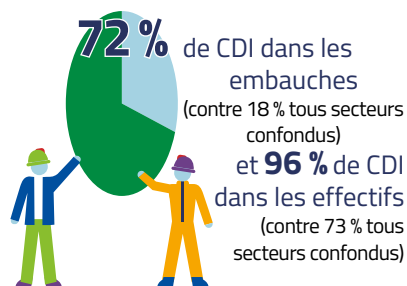
© DR-Bouygues Construction

EGF en chiffres

Créée en 1903 pour promouvoir le matériau béton, le syndicat des Entreprises Générales de France (EGF) du BTP a depuis largement élargi ses missions. Ses cinq délégations nationales travaillent en effet à tous les sujets qui conditionnent la vie et les progrès de ses

membres et plus globalement de la profession : les sujets techniques bien entendu, mais aussi ceux liés aux RH et à la responsabilité sociétale des entreprises, au juridique ou encore au logement et à la transition écologique et numérique.

Au niveau local, ses délégations régionales déclinent également ces thématiques par un travail de pédagogie interne et de promotion des atouts de l'entreprise générale auprès de leurs clients et partenaires.



EGF

en actions

EGF au service des entreprises générales : 1 expertise, 2 missions

EGF travaille au quotidien au service des entreprises générales. Les principales actions menées en 2025 sont résumées ci-après :

Anticiper : notre avenir se construit aujourd'hui

● Veiller et agir sur la réglementation

- Participer à la rédaction des normes : Eurocodes, géotechnique, règles incendie...
- Veiller à l'applicabilité des réglementations : RE2020, responsabilité élargie du producteur (REP), règlement sur les produits de construction, taxonomie européenne...

● Innover et préparer demain

- Leadership sur le hors-site (normalisation, structuration de la filière...)
- Dialogue avec la filière bois (besoins, structuration de la filière)



CRR Ecoles architecturales - Ertage Construction © Damase Joel

Accompagner : assurer la réussite des EG

● Fournir des outils à nos adhérents

- Fiches pratiques : préconisations pour les produits préfabriqués en béton, fondamentaux de la commande publique, biodiversité sur les chantiers...
- Charte de partenariat EG/sous-traitants

● Agir pour les femmes et les hommes

- PASI BTP® pour la sécurité des intérimaires
- Guides pratiques : qualité de vie au travail, mixité, insertion...



© Yves Charoît / Demathieu Bard

Valoriser : mettre les EG en lumière

● Accélérer les évolutions

- Propositions pour accélérer la rénovation
- Promouvoir la RSE : ancrage local, insertion, observatoires du CA sous-traité, Pacte RSE des entreprises générales...

● Promouvoir les solutions en EG

- Contrats et financements innovants : conception-réalisation, MGPE-PD...
- Soutenir les marchés globaux : contacts avec les grands donneurs d'ordre, concours des clés d'or...



TYPO Architectes © Atelier des Vergers / Yann Sichel films / Cinea

EGF communiqué

La communication se développe chaque année un peu plus, qu'elle soit éditoriale – diffusée par voie digitale ou imprimée – ou événementielle.

Plusieurs publications ont ainsi été réalisées depuis un an par :

- La délégation RSE-RH, avec la sortie de deux guides pratiques dans la ligne des précédents (Mixité, Substances psychoactives...) : le premier sur la « Qualité de vie au travail et les conditions de travail en conduite de travaux » (cf p. 29) et le second sur l'« Insertion professionnelle » (cf p. 24).



- La délégation Construire durable, avec la publication de trois notices explicatives du critère « économie circulaire » de la taxonomie européenne, réalisées conjointement avec l'observatoire de l'Immobilier durable (OID) (cf p. 14). Ces documents font suite au Livre Blanc « Taxonomie : interprétation des critères applicables aux entreprises

de construction » dans lequel EGF avait analysé la démarche à engager pour évaluer la conformité de ses activités éligibles (appelée aussi alignement) à la taxonomie pour les deux premiers objectifs que sont l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique.

EGF a également participé à un dossier sur le hors site publié par Opérations immobilières, sur « l'innovation et l'assurabilité ».

- La délégation Technique, avec l'élaboration de fiches de préconisations sur les produits préfabriqués en béton (en cours de finalisation, cf p. 34).

La communication digitale n'est pas en reste puisque EGF publie des

posts sur les réseaux sociaux au fil des événements. Elle a même été renforcée cette année pour améliorer la visibilité des jurys et des lauréats du concours des Clés d'or.

- La campagne de promotion du PASI BTP® a également été un moment fort cette année, avec une audience remarquable : treize interviews filmées de collaborateurs des entreprises générales ont été diffusées et relayées sur les réseaux sociaux.



Campagne PASI BTP®

Plusieurs événements ont été organisés :

- Participation d'EGF aux étapes du Tour de France sur « le Marché global de performance énergétique à paiement différé », en tant que partenaire, dans les villes suivantes : Strasbourg, Lille, Dijon...
- Intervention d'EGF sur le PASI BTP® à l'occasion du colloque de la SMA BTP sur la faute inexcusable de l'employeur.
- Participation aux Rencontres du BNTEC, avec un point d'actualité sur la nouvelle génération d'Eurocodes (enjeux, évolutions et témoignages).
- Présence au forum de l'école d'ingénieurs de spécialisation du CHEC et échanges avec les futurs diplômés.
- Visites avec clients et partenaires sur des chantiers exemplaires : par exemple dans les Hauts-de-France pour la traditionnelle cérémonie de vœux, qui a eu lieu sur le Sensorium à La Madeleine, à Lyon sur le chantier Next... sans oublier les nombreux rendez-vous avec des donneurs d'ordre

régionaux ou nationaux (cf chapitre Délégations régionales, p. 36).

- Organisation d'une table-ronde sur « Construire en entreprise générale, qu'est-ce que ça veut dire ? » à l'occasion du salon du BTP à Rouen le 5 décembre dernier avec Gilles Lourenco (Sateb), Thibault Moncorger (AVA) et Rémi Ronsin (président de la délégation EGF Normandie).



Débat lors du salon BTP Expo, Rouen

Ceux qui font EGF

Le président, Daniel **Rigout**



Un bureau

Un conseil
d'administration

13 délégations
régionales

5 délégations nationales
thématiques

Délégation
Construire durable

Délégation
Répondre aux besoins

Délégation
Marchés

Délégation
RSE/RH

Délégation
Technique

Membres du bureau d'EGF

Vice-présidents



Éric **Ferrari**
Fayat Bâtiment



Hugues **Fourmentraux**
VINCI Construction



Jacques **Marcel**
GCC



Trésorier
Gilles **Dupont**
Eiffage Construction

Membres



Joseph **Attias**
VINCI Construction



Olivier **Berthelot**
Eiffage Construction



Éric **Blanc**
Demathieu Bard



Yves **Boulu-Gauthier**
VINCI Construction



J-Baptiste **Bouthillon**
Paris Ouest Construction



Lionel **Christolomme**
Léon Grosse



François **Dutilleul**
Rabot Dutilleul



Philippe **Jouy**
Bouygues Construction



Vincent **Legendre**
Groupe Legendre



Mathieu **Ramery**
Groupe Ramery



Thierry **Roulet**
Bouygues Construction



Olivier **Tardy**
ETPO



Patrick **Zulian**
Spie batignolles

Anciens présidents (membres de droit)



Jean **Rossi**



Michel **Gostoli**



Laurent **Grall**



Max **Roche**

suite page suivante

Ceux qui font EGF

suite de la page précédente

Membres du conseil d'administration d'EGF

Daniel **Rigout**, Bouygues Construction
Joseph **Attias**, VINCI Construction
Olivier **Berthelot**, Eiffage Construction
Éric **Blanc**, Demathieu Bard
Olivier **Bonnet**, Eiffage Construction
Yves **Boulou-Gauthier**, VINCI Construction
Jean-Baptiste **Bouthillon**,
Paris Ouest Construction
Bertrand **Burtschell**,
Bouygues Travaux publics
Lionel **Christolomme**, Léon Grosse
Albin **Dargery**,

Bouygues Bâtiment Île-de-France
Philippe **de Lamarzelle**, Demathieu Bard
Éric **Delamotte**, Gagneraud Construction
Jean-Stéphane **Didier**, Léon Grosse
Gilles **Dupont**, Eiffage Construction
François **Dutilleul**, Rabot Dutilleul
Pierre **Étienne**, Spie batignolles
Laurent **Fayat**, Sefi Intrafor - Groupe Fayat
Éric **Ferrari**, Fayat Bâtiment
Thierry **Fistarol**, Bouygues Construction
Hugues **Fourmentraux**, VINCI Construction
Édouard **Gaudemet**, VINCI Construction

Kader **Guettou**, GA Entreprise
Philippe **Jouy**, Bouygues Construction
François **Jullemier**, Spie batignolles
Patrick **Kadri**,
VINCI Construction Grands Projets
Philippe **Kermorgant**, Eiffage Construction
Mathias **Lalande**, Eiffage Construction
Guillaume **Le Réveillé**, VINCI Construction
Vincent **Legendre**, Groupe Legendre
Daniel **Lopes**, Bouygues Bâtiment Sud-Est
Jacques **Marcel**, GCC
Laurent **Nauche**, VINCI Construction

Matthieu **Ramery**, Groupe Ramery
Stéphane **Rigaud**, Fayat Bâtiment
Thierry **Roulet**, Bouygues Construction
Guillaume **Sauve**, Eiffage Génie civil
Frédéric **Sternheim**,
Rabot Dutilleul Construction
Olivier **Tardy**, ETPO
François **Teste du Bailler**, GCC
Fabrice **Thierry**, Bouygues Construction
Patrick **Zulian**, Spie batignolles



TELT, chantier du tunnel



Piscine Braud, Saint-Louis

EGF

les délégations nationales

Présidence
Daniel Rigout

Bureau

**Délégation
Construire durable**
Jacques Marcel

Comité
stratégique

**Commission
Bas carbone
& RE 2020**
Vianney Fullhardt

**Commission
Économie circulaire &
Environnement chantier**
Armelle Langlois

**Commission
Nouveaux modes
constructifs & Nouveaux
bâtiments**
Jacques Bouillot

**Groupe de Travail
Taxonomie & Normes
environnementales
européennes**
Armelle Langlois

**Délégation
Répondre
aux besoins**
Yves Boulu-Gauthier

Comité
stratégique

**Commission
Logement**
Jean-Baptiste Bouthillon

**Commission
Rénovation**
Frédéric Sternheim

**Commission
Projets urbains**
Salvador-Jean
Ludena

**Délégation
Marchés**
Gilles Dupont

Comité
stratégique

**Commission
Contrats globaux
& Cadre juridique**
Laurence Ballone-Burini

**Commission
Nouveaux marchés,
Financement stratégique**
Gilles Dupont

**Délégation
RSE-RH**
Thierry Roulet

Comité
stratégique

**Commission
Prévention
Santé Sécurité**
Fabrice Thierry

**Commission
Formation**
Jean-Louis Robart

**Commission
Sociale**
Laurent Kosior

Comité de
pilotage **PASI BTP®**
Fabrice Thierry

**Mastère spécialisé®
MTEG**
François Gandon

**Délégation
Technique**
Patrick Zulian

Comité
stratégique

**Commission
Structure**
Édouard Moreau

**Commission
SAV**
David Debusschère

**Commission
BIM**
Franck Quéret

Groupe de travail
Préfabrication
Bruno Léger

Groupe de travail
**Bétons de granulats
recyclés**
Pascal Bodet

Groupe de travail
Exemples Eurocode 8
Évelyne Osmani

**13
délégations
régionales**

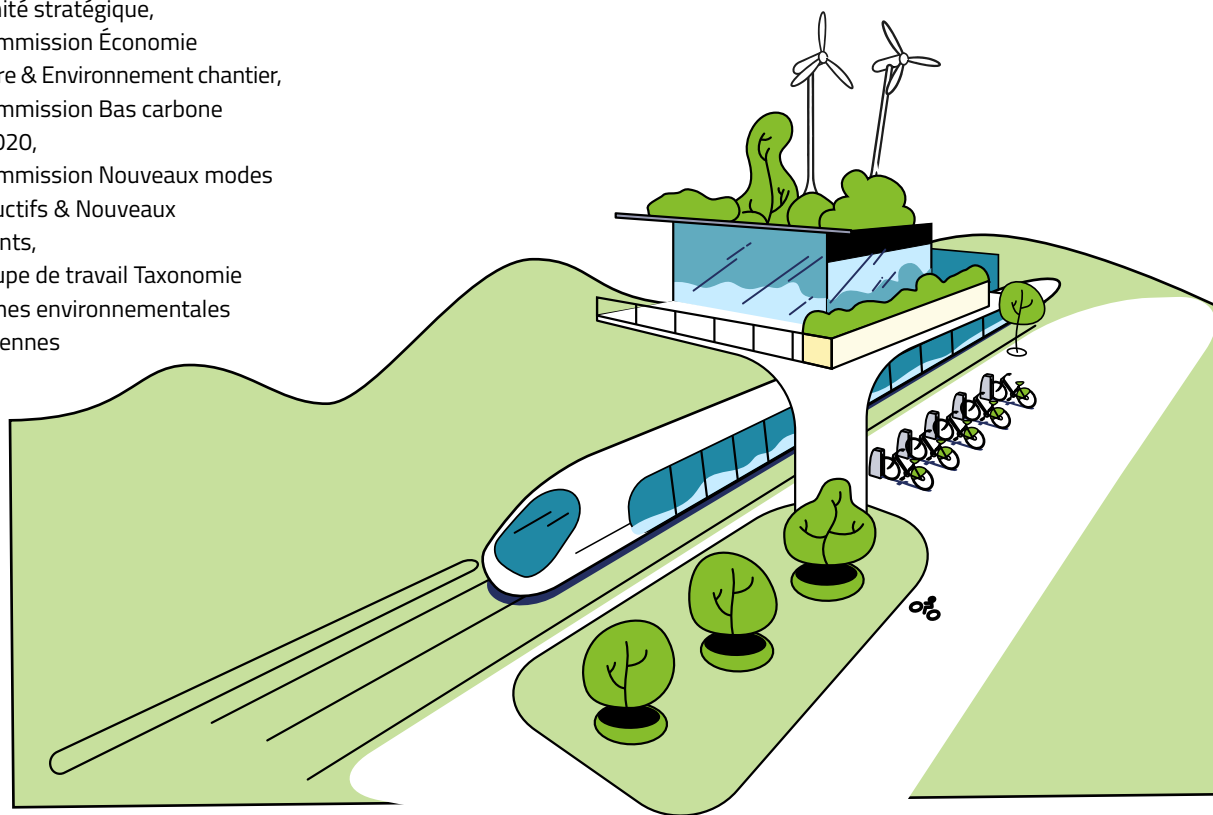
Délégation Construire durable



Jacques **Marcel** (GCC),
président de la délégation
Construire durable

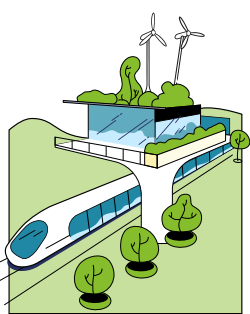
La délégation **Construire durable** accompagne l'entreprise générale dans la transition environnementale qui révolutionne l'acte de construire. Elle comprend :

- un comité stratégique,
- une commission Économie circulaire & Environnement chantier,
- une commission Bas carbone & RE2020,
- une commission Nouveaux modes constructifs & Nouveaux bâtiments,
- un groupe de travail Taxonomie & Normes environnementales européennes



Contact :

Nicolas Volckaert,
01 40 69 52 83
volckaert@egfbtp.com



Comité stratégique

Le comité stratégique de la délégation Construire durable réunit autour du président de la délégation l'ensemble des présidents de commission ou de groupes de travail afin de discuter et de définir l'action de ses différentes entités.

Commission Économie circulaire et Environnement chantier

La commission Économie circulaire & Environnement chantier a axé son travail autour de trois sujets principaux.

Tout d'abord, les difficultés de mise en place de la reprise gratuite des déchets du bâtiment et d'une responsabilité

élargie des producteurs (REP Bâtiment) issue de la loi anti-gaspillage et économie circulaire ont constitué une part importante des travaux de la commission.

Depuis le 1^{er} mai 2023, les « éco-contributions » s'appliquent sur les produits et matériaux de construction du bâtiment. Néanmoins, les entreprises n'ont pas encore pu bénéficier d'un service fonctionnel de reprise sur chantier en contrepartie du paiement de ces éco-contributions. Les entreprises générales sont particulièrement lésées face aux difficultés de mise en œuvre de la REP Bâtiment qui s'accompagne du continu report des obligations relatives à la partie transport de la reprise par les éco-organismes des déchets sur les chantiers. Nos typologies d'entreprises sont évidemment demandeuses de ce service dans son entièreté, la reprise sans frais sur chantiers constituant la seule contrepartie réelle dont elles peuvent bénéficier au titre de la REP Bâtiment.

Enfin, même en l'absence de services pour les entreprises de construction, les différents barèmes des éco-or-



Centre de réemploi des matériaux



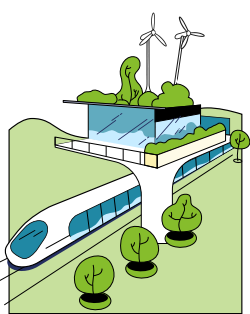
Armelle Langlois
(VINCI Construction),

présidente de la commission Économie circulaire et Environnement chantier

ganismes continuent à connaître une très forte hausse qui grève de plus en plus l'économie des projets.

Le second sujet traité par la Commission cette année concerne le réemploi. EGF a participé à la promotion active des pratiques de réemploi en étant membre du Comité de suivi du Projet SPIROU (sécuriser les pratiques innovantes de réemploi via une offre unifiée). Ce projet était piloté par le CSTB, Qualiconsult, le Booster du réemploi (A4MT) et Mobius réemploi, avec le soutien financier de l'ADEME. Ce projet a pour objectif de développer des modes opératoires partagés, et reconnus, permettant la sécurisation des pratiques de réemploi jusqu'à leur réintégration dans les nouveaux ouvrages, afin d'accompagner les acteurs de l'offre à structurer les activités en vue de leur massification. La publication des guides constitue la fin des travaux de la commission sur ce projet.

Enfin, les membres de la commission ont travaillé en collaboration avec le groupe de travail Taxonomie & Normes environnementales européennes sur les sujets de taxonomie et d'économie circulaire.



Commission Bas carbone et RE2020

La commission Bas Carbone & RE2020 a continué cette année à suivre la mise en œuvre échelonnée de la réglementation environnementale des bâtiments neufs (RE2020).

Les pouvoirs publics ont organisé plusieurs concertations cette année sur les « autres tertiaires » des typologies de bâtiments qui ne sont pas encore soumis à la réglementation (commerces, éducation, santé, restaurants, vestiaires, etc.). L'absence de seuil RE2020 sur ces typologies d'ouvrages pose la question de la progressivité des seuils qui leur seront appliqués lors du passage aux seuils plus exigeants de 2025 puis 2028 pour les logements et les bureaux. La profession a besoin de progressivité et donc de seuils initiaux atteignables afin de se familiariser avec la réglementation.

- EGF a aussi contribué à la demande des pouvoirs publics, consistant à fournir des retours d'expériences sur les premières années de la RE2020 notamment pour les petits bâtiments.

- De plus, EGF a commencé à travailler aux difficultés rencontrées par les entreprises face aux exigences concernant la mention RGE dans le cadre de la valorisation de Certificats d'économie d'énergie (CEE).

- En outre, EGF participe activement au fonctionnement INIES, qui est la base de données nationale de référence sur les données environnementales et sanitaires des produits et équipements de la construction. La base INIES met à disposition des Fiches de déclaration environnementale et sanitaire (FDES) des produits de construction, des Profils environnementaux produits (PEP) d'équipements, des données de services (énergie, eau...) et des inventaires de cycle de vie des matériaux.



L'école polytechnique féminine, Saint-Nazaire

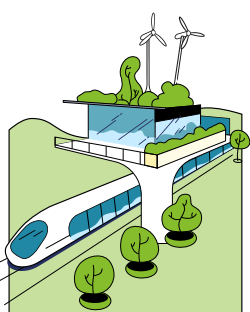


Vianney Fullhardt
(Eiffage Construction),
président de la commission
Bas carbone et RE2020

Le fonctionnement de la base INIES est assuré par un conseil de surveillance (qui veille à l'éthique et à la déontologie de fonctionnement de la base), un comité technique (qui veille à la collecte et au traitement des données ainsi qu'à l'actualisation du contenu de la base) et un comité de pilotage (certification des vérificateurs et des règles du programme pour l'élaboration des données environnementales). EGF est membre des trois instances via un titulaire et un suppléant(e).

- Enfin, EGF a continué à participer aux travaux de CAP 2030. Initié par l'Alliance HQE-GBC, le collectif des Démarches quartiers bâtiments durables et Effinergie, avec le soutien du ministère de la Transition écologique et de l'ADEME, l'appui du CSTB et l'accompagnement du plan Bâtiment durable, CAP 2030 a vocation à faire émerger un cadre commun de référence post RE2020.

Architectes : Magnus Bertrand Aubry / GCC



Commission Nouveaux modes constructifs et Nouveaux bâtiments



Jacques **Bouillot**

Eiffage Construction,

président de la commission Nouveaux modes constructifs et Nouveaux bâtiments

Jacques Bouillot a pris la suite en 2025 de Fabrice Denis (Bouygues Construction) à la tête de cette commission.

Les entreprises générales ont toujours développé un intérêt naturel pour l'innovation et la prise en compte des sujets contemporains. Il était donc essentiel pour EGF d'inscrire son action sous l'angle des besoins pour accompagner et accélérer le changement.

En effet, le triptyque traditionnel de la construction « délai/coût/qualité » est en train d'être complété par un quatrième paramètre essentiel : l'impact environnemental des ouvrages tout au long de leur cycle de vie.

Cette révolution impose d'innover dans les process, d'embarquer de nouveaux savoir-faire, d'accompagner et de s'entourer de nouveaux acteurs afin d'inventer de nouveaux modes constructifs pour de nouveaux bâtiments.

Afin de traiter ces sujets, la commission a concentré cette année ses travaux sur deux axes principaux.

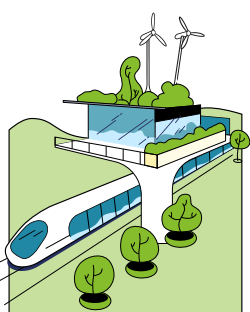
- Tout d'abord, EGF s'est engagé très fortement dans les travaux de la **filière bois**. En effet, les évolutions tant réglementaires (ex : RE2020) que sociétales (une évolution de la société vers la promotion de bâtiments plus résilients avec un recours accru aux matériaux biosourcés) ont pour conséquence un accroissement important de l'utilisation de la ressource bois dans les projets de construction. Cependant, il convient de s'assurer que la filière bois sera en capacité de s'adapter à cette demande accrue des acteurs de la construction. Elle a besoin de visibilité sur cet accroissement qui pourrait justifier une industrialisation de la première et deuxième transformations des acteurs. De plus, les entreprises de construction ont aussi un certain niveau d'exigence sur le type, la qualité, et la quantité de bois disponibles pour faire face à ce changement de paradigme dans la construction.

Prenant en compte ces enjeux, EGF a rejoint l'interprofessionnelle France Bois Forêt en tant que membre partenaire. Pour EGF, il est primordial que l'ensemble de la filière de l'amont à l'aval travaille conjointement pour développer un usage sécurisé et financièrement raisonnable du bois. EGF a lancé de son côté des travaux de recensement du besoin des entreprises générales en bois pour les prochaines années afin de pouvoir aiguiller la filière sur la nécessaire adéquation entre ressources et besoins.

- La commission a travaillé sur le renouveau attendu de la **construction préfabriquée / hors-site**. EGF entend faire avancer les réflexions sur une définition française de ce qu'est le hors-site, qui doit être la plus inclusive possible. C'est dans cette optique qu'EGF a activement participé au groupe de travail établi sur ce sujet qui avait pour ambition de défricher les possibilités d'une sémantique commune du hors-site applicable à l'ensemble de la filière construction. Ces travaux ont préfiguré les discussions sur la création d'une ou plusieurs commissions de normalisation sur la construction préfabriquée / hors-site. En outre, EGF a été nommé chef de la Délégation française qui a assisté à la réunion plénière du sous-comité ISO dédié à la construction préfabriquée, qui concentre les travaux internationaux de normalisation sur le sujet. La présidence de ce sous-comité est chinoise, avec une présence de nombreux pays. EGF en tant que partenaire associé de l'association « Filière Hors-site France » a, en outre, participé à ses travaux, notamment pour définir les freins au développement de ce mode constructif.



Charpente bois, collège Robert Badinter, Cambrai



Groupe de travail **Taxonomie** et *normes environnementales européennes*



Armelle **Langlois**

(VINCI Construction),

présidente du groupe de travail Taxonomie
et normes environnementales européennes

Face aux enjeux normatifs européens
qui auront un impact très important
sur la filière, EGF a décidé de mettre

**en place un groupe de travail dédié à la taxonomie et aux
normes environnementales européennes.**

Sa feuille de route est volontairement large et comprend les
sujets suivants :

- suivre la mise en place de la taxonomie européenne ;
- suivre les travaux sur le nouveau règlement produits de
construction (RPC) ;
- suivre les autres normes environnementales euro-
péennes ;
- analyser les impacts sur les investisseurs et les entre-
prises.



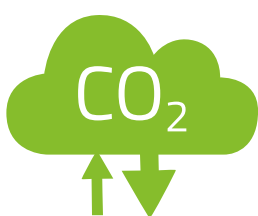
À la suite de la publication par
EGF d'un Livre blanc intitulé
« Taxonomie : interprétation
des critères applicables aux en-
treprises de construction » qui
analyse la démarche à engager
pour évaluer la conformité de
ses activités éligibles (appelée
aussi alignement) à la taxo-
nomie pour les deux premiers



objectifs que sont l'atténuation du changement climatique
et l'adaptation au changement climatique, EGF a décidé
d'aborder le critère de l'économie circulaire conjointement
avec l'observatoire de l'Immobilier durable (OID).

C'est ainsi qu'EGF et l'OID ont uni leurs efforts pour analyser
les textes réglementaires. Ils se sont concrétisés par la pu-
blication en début d'année 2025 de trois notices afin d'éclair-
er la mise en œuvre opérationnelle des critères techniques
permettant de répondre à l'objectif de « transition vers une
économie circulaire » de la taxonomie européenne.

Enfin le groupe de travail a continué de suivre les travaux
liés au règlement européen sur les produits de construction
(RPC).



Délégation Répondre aux **besoins**



Yves Boulu-Gauthier
(VINCI Construction),
président de la délégation
Répondre aux besoins

La délégation **Répondre aux besoins**, créée en 2022 dans le cadre de la réorganisation d'EGF, est présidée par Yves Boulu-Gauthier (VINCI Construction).

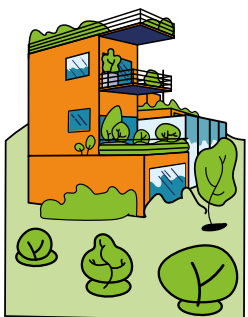
Cette délégation comprend :

- un comité stratégique,
- une commission Logement,
- une commission Rénovation,
- une commission Projets urbains.

Contact :

Laurence Francqueville,
01 40 69 52 81
francqueville@egfbtp.com
Nicolas Volckaert,
01 40 69 52 83
volckaert@egfbtp.com





Comité stratégique

Le comité stratégique de la délégation « Répondre aux besoins » se tient quatre fois par an, à l'issue de chaque réunion des trois commissions. Il a pour vocation de coordonner l'action des trois commissions et d'actualiser leur feuille de route en fonction de l'actualité et des besoins formulés par les adhérents.

La commission Logement oriente ses travaux autour de trois axes :

- rencontrer les acteurs du logement pour imaginer ensemble des pistes pour produire du logement neuf ;
- faire des propositions de relance, en complément de celles de l'Alliance pour le logement, ciblées sur les zones

tendues et des publics spécifiques (travailleurs essentiels, habitat d'urgence, accession...) ;

● poursuivre la veille législative et réglementaire et promouvoir l'entreprise générale sur le marché du logement.

La commission Rénovation a été chargée de produire et défendre un « plan Notre-Dame » pour accélérer la rénovation et valoriser les atouts des entreprises générales sur ce segment de marché.

Enfin, la commission Projets urbains a 5 axes de travail : le ZAN ; l'environnement et l'aménagement ; la densification et l'acceptabilité des projets ; les échanges avec les acteurs de la filière ; la participation au réseau national des Aménageurs (RNA).



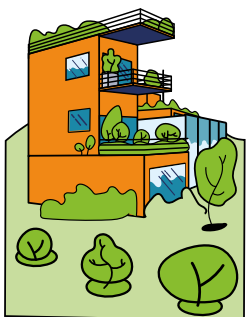
Yves Boulu-Gauthier
(VINCI Construction),
président de la délégation
Répondre aux besoins



Îlot fertile, Paris



Cité administrative, Rouen



Commission Logement

A lors que le niveau des permis de construire et des mises en chantier a atteint un plus bas historique, que les ventes des promoteurs sont extrêmement faibles, que les bailleurs sociaux ont les plus grandes difficultés à mener de front construction et rénovation de leur parc, la commission Logement partage les préoccupations formulées par les principaux acteurs de la filière.

Cette année, la commission a contribué à préparer le rendez-vous informel organisé entre la ministre du Logement et les membres du bureau d'EGF le 21 novembre dernier. Ce qui a permis de passer cinq messages : des solutions pour construire ; lever les freins à la densification et à la transformation ; diminuer le coût du logement ; booster la rénovation ; le rôle d'entraînement de l'État.

Les membres des commissions Logement et Rénovation ont aussi reçu cette année :

- André Yché, chargé par le gouvernement d'un rapport identifiant des pistes pour encourager la transformation d'actifs tertiaires et commerciaux en logements.
- Bénédicte Durand, présidente du CNOUS, pour présenter les orientations stratégiques et les projets phares des CROUS.



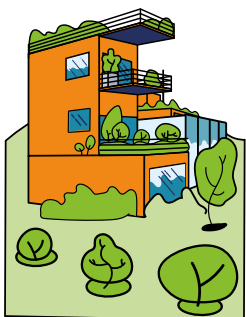
Rendez-vous avec Guillaume Voisard, conseiller de la ministre du Logement Valérie Létard



Écoquartier La Vallée, Chatenay-Malabry



Jean-Baptiste **Bouthillon**
(Paris Ouest Construction),
président de la commission
Logement



Commission Rénovation

Lan dernier, la commission Rénovation avait complété l'approche macro-économique de l'étude sur les besoins en rénovation réalisée par la

Junior entreprise de l'ESCP par des travaux visant à :

- rappeler les ambitions, le calendrier, les dispositifs de financement existants ;
 - déterminer un référentiel de coût moyen réel en euros d'opérations de rénovation types ;
 - établir un phasage et un calendrier type d'opérations.
- Les travaux et messages issus de cette réflexion avaient donné lieu à une communication appelant les acteurs de la

filière à dialoguer pour pousser la dynamique de rénovation. Cette année, ce travail a donc été complété par toute une série de rencontres avec des acteurs de la filière. L'objectif était de confronter nos idées et d'identifier des pistes pour faire décoller ce marché estimé à plus de 40 milliards d'euros par an. Le président de la commission a ainsi rencontré : Frédéric Mira (Immobilière 3F), Ludovic Vaz et Francois Rambour (Syntec Ingénierie), Anne-Sophie Grave, présidente du directoire, et Romain Malafosse, directeur du patrimoine (CDC Habitat), Danièle Dubrac (UNIS), Frédéric Goupil de Bouillé (ADI), Fabien Gantois (vice-président du CNOA). Tous ces échanges ont confirmé nos hypothèses de travail :



Rénovation de l'ICAM, Lille



Frédéric Sternheim
(Rabot Dutilleul Construction),
président de
la commission Rénovation



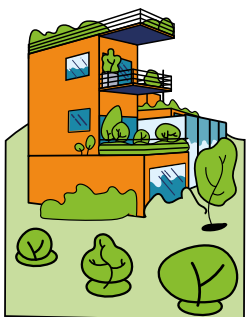
Restauration patrimoniale de Notre-Dame, Paris

la rénovation est une urgence environnementale et une question de souveraineté nationale, et toute la filière est concernée.

Sur cette base, la commission a décidé de communiquer sur un « plan Notre-Dame » de la rénovation, construit à partir d'une approche systémique et simplificatrice de l'acte de rénover.

EGF suggère ainsi que ce plan soit développé par un groupe de travail fédérant les parties prenantes et piloté par un garant de l'intérêt commun (à l'image du général Georgelin pour Notre-Dame). Ce groupe pourrait poser des bases autour des 3 axes majeurs suivants : massifier et flécher les financements vers la rénovation ; accélérer la commande publique ; développer des compétences en nombre et en qualité.

EGF a rédigé des propositions en ce sens et lancera une communication intitulée « Pour un plan Notre-Dame de la rénovation » à l'occasion des rencontres de la Construction.



Commission Projets urbains

La commission Projets urbains poursuit ses travaux en portant l'ambition d'embrasser largement le scope d'intervention des entreprises générales qui va bien au-delà de la phase exécution des projets de construction.

Afin, de traiter les sujets de l'aménagement, des territoires, et de l'acceptabilité, la commission s'est donnée comme feuille de route de ses travaux les points suivants :

- une densification ambitieuse et acceptable tant socialement qu'écologiquement des centres villes ;

- les impacts du ZAN (qui a peut-être vocation à changer de dénomination) ;
- le foncier, la dissociation du foncier et du bâti...
- le déblocage et l'accélération des projets, notamment en participant à la relance des projets dans les villes ;

- Le Réseau national des Aménageurs (RNA), auquel EGF participe.

Cette année, la commission s'est surtout attelée à renforcer le dialogue initié les années précédentes avec la fédération des Promoteurs immobiliers (FPI) au travers d'échanges visant à essayer de dénouer les blocages réglementaires et financiers qui grèvent la production de logements neufs. La volonté partagée d'allier les acteurs de la promotion représentant l'amont de nos projets aux acteurs de la construction portant l'aval de la filière démontre la force de la crise du logement neuf. Sortir de cette crise nécessite de mettre en place des solutions protéiformes et l'accompagnement des pouvoirs publics.

EGF reste néanmoins fortement engagé dans l'accompagnement de la transition écologique qui amène un changement important tant dans les processus de conception, la mise en place de nouveaux modes constructifs, et l'utilisation d'une multiplicité de matériaux redécouverts ou innovants.



Salvador-Jean **Ludena**
(VINCI Construction),
président de la commission
Projets urbains



Chantier Universeine, Saint-Ouen



Les Fabriques, Marseille

Délégation Marchés



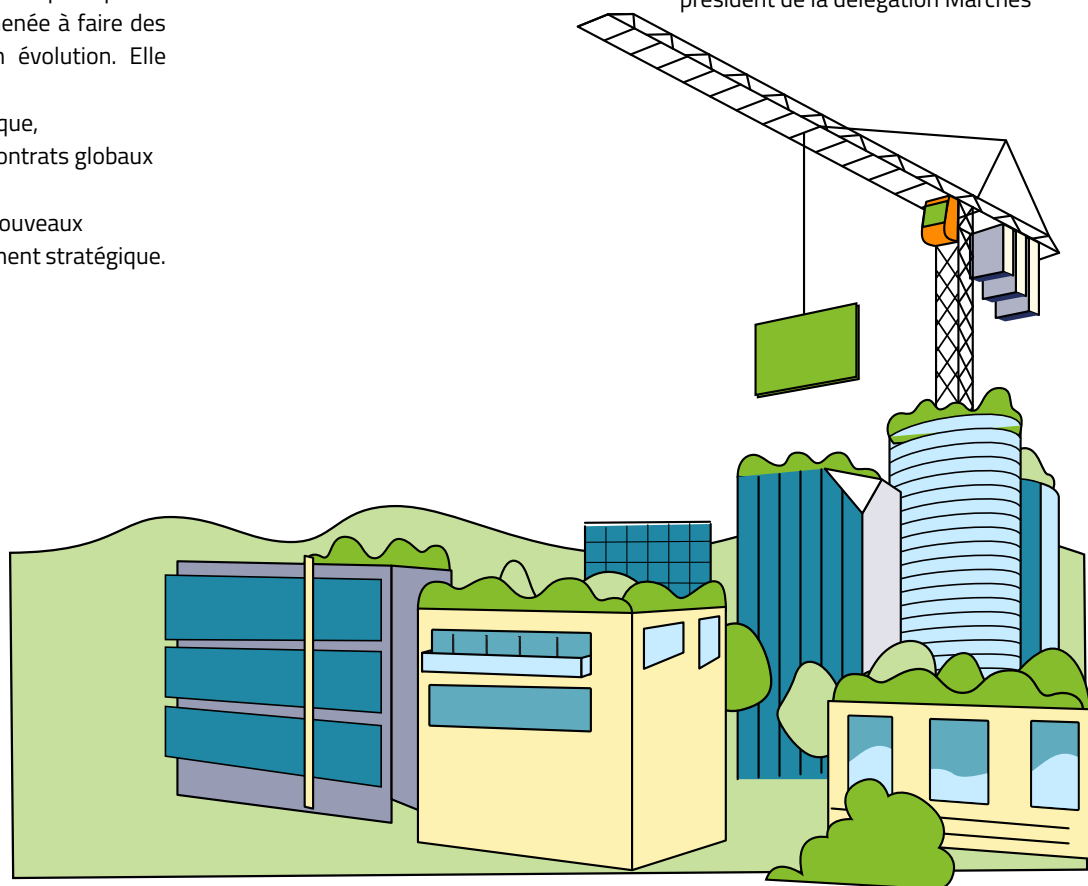
Gilles Dupont
(Eiffage Construction),
président de la délégation Marchés

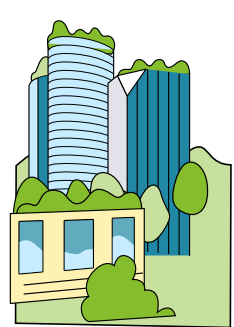
La délégation **Marchés** suit l'actualité législative et réglementaire concernant le droit de la commande publique et privée et peut être amenée à faire des propositions pour son évolution. Elle comprend :

- un comité stratégique,
- une commission Contrats globaux et cadre juridique,
- une commission Nouveaux marchés, Financement stratégique.

Contact :

Nicolas Volckaert,
01 40 69 52 83
volckaert@egfbtp.com





Comité stratégique

Le comité stratégique de la délégation Marchés réunit les présidents de commissions afin de discuter et de définir l'action des différentes entités de la délégation.

Commission Contrats globaux et *Cadre juridique*

Cette commission a notamment pour objectif de suivre les travaux législatifs et réglementaires relatifs aux marchés publics et privés, l'évolution de la jurisprudence ou encore de veiller à l'équilibre dans les contrats pour préserver les intérêts des entreprises.

Cette année, la commission a analysé les conséquences de nombreux textes réglementaires ou normatifs au titre desquels nous pouvons citer le projet de révision de la norme NFP 94-500 « Missions d'ingénierie géotechnique - classification et spécifications » qui définit les différentes missions de l'ingénierie géotechnique et en donne une classification, ou encore le projet de simplification de l'accès à la commande publique.

La commission a aussi continué de prendre en charge la participation d'EGF au sein de la commission de normalisation BNTEC P03A « Marchés privés des travaux de bâtiment (CCAG) » relative à la révision de la norme NF P03-001 « Marchés privés - cahier types - cahier des clauses administratives générales applicable aux travaux de bâtiment faisant l'objet de marchés privés ».

À ce titre, EGF a fait parvenir un tableau de commentaires et de propositions de modifications du texte actuel.

EGF participe ainsi aux différentes réunions avec les parties prenantes de la révision en vue d'atteindre un consensus. Les réunions de la commission de normalisation se poursuivent sur l'année 2025.



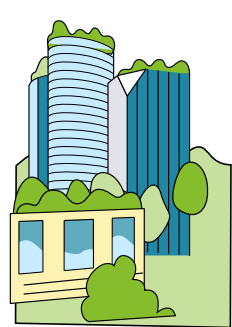
Laurence **Ballone-Burini**
(Eiffage Construction),
présidente de la commission

Contrats globaux et cadre juridique



Centre aquatique olympique, Saint-Denis

Ateliers 2/3/4 et Verhoeven CS © Nicolas Grosmond / Bouygues Construction



Commission Nouveaux marchés, Financement stratégique

Cette commission au sein de la délégation Marchés est chargée d'étudier les nouveaux types de marchés et le financement associé.



Gilles Dupont

(Eiffage Construction),
président de la commission

Nouveaux marchés, financement stratégique



Logements Armagnac Sud Îlot 8.8, Bordeaux

La commission s'est donc attelée aux sujets suivants :

- promouvoir les nouvelles formes de marchés ;
- travailler sur les nouveaux types de marchés (marchés mixtes, montages complexes, marchés privés de type anglo-saxon, CEE) ;
- instaurer un dialogue sectoriel dans le respect du cadre réglementaire ;
- travailler sur les moyens d'optimiser le financement des projets.

Son activité a surtout porté sur l'accompagnement du développement du nouveau Marché global de Performance énergétique à paiement différé (MGPE-PD).

EGF est en effet partenaire des rencontres régionales

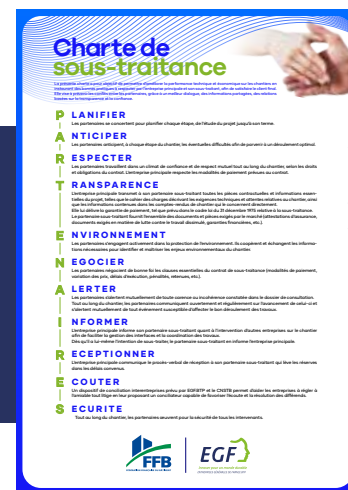


« Marché public global de performance énergétique à paiement différé : un nouvel outil pour la rénovation énergétique des bâtiments publics » aux côtés notamment du club des partenariats public-privé (PPP) et du cercle Énergies et Territoires.

Au titre de ce partenariat, EGF participe aux présentations et aux débats qui se tiennent dans différentes villes de France afin d'informer sur l'existence de ce nouvel outil – expérimental pour l'instant – pour financer la rénovation des bâtiments publics.

TRAVAUX DE LA COMMISSION MARCHÉS DE LA FFB ET DU CONSEIL DE LA SOUS-TRAITANCE DU BÂTIMENT (CNSTB)

EGF, en tant que syndicat de spécialité de la FFB, s'engage pleinement dans les travaux de défense des intérêts des entreprises dans le domaine des marchés tant privés que publics. C'est pourquoi EGF participe activement aux travaux tant de la commission Marchés de la FFB qu'à ceux du CNSTB. Dans cet état d'esprit, EGF prend notamment part aux travaux portant sur la rédaction de contrats-types ou de chartes permettant de définir clairement et équitablement les rapports entre entreprises et donneurs d'ordres, ainsi qu'entre entreprises principales et entreprises sous-traitantes.



Projet de charte nationale
entre entreprises principales et sous-traitants

Délégation Responsabilité sociétale des entreprises et Ressources humaines (RSE-RH)

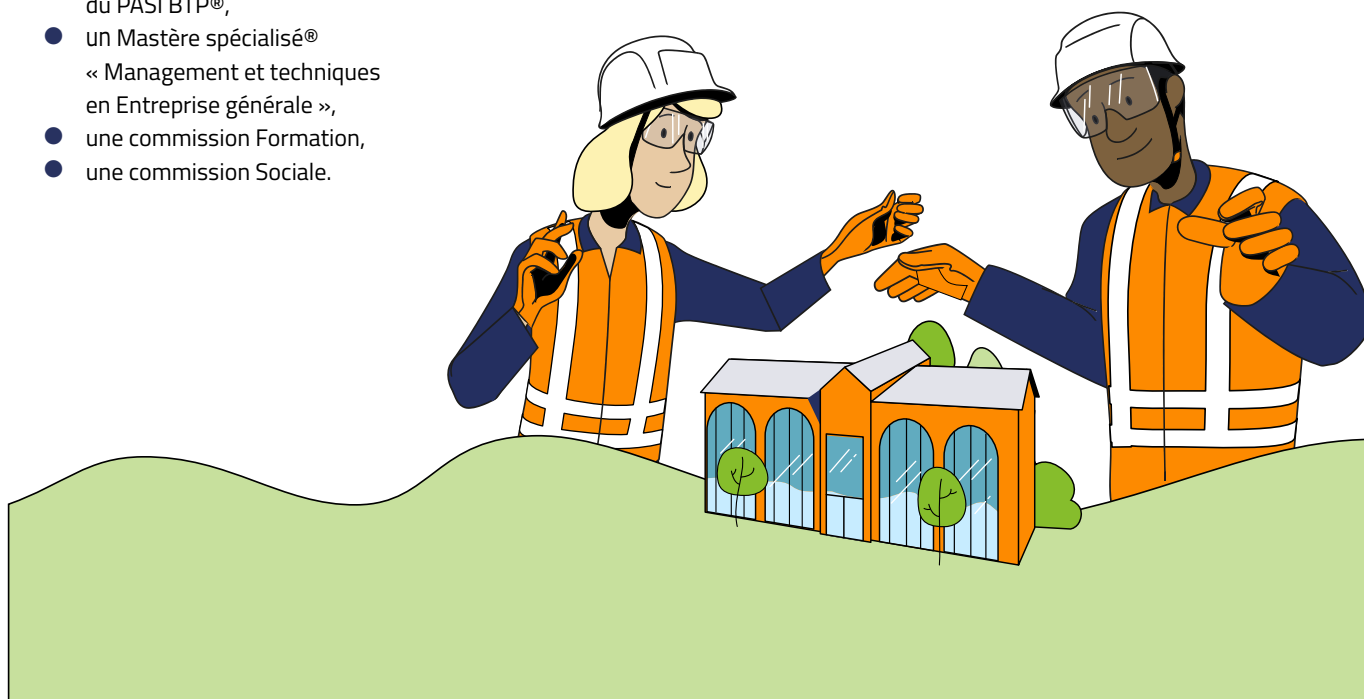


Thierry Roulet (Bouygues Construction),
président de la délégation Responsabilité sociétale
et Ressources humaines (RSE-RH)

La délégation **Responsabilité sociétale
et Ressources humaines (RSE-RH)**

comprend :

- un comité stratégique RSE-RH,
- une commission Prévention Santé, Sécurité
- un Comité de pilotage du PASI BTP®,
- un Mastère spécialisé® « Management et techniques en Entreprise générale »,
- une commission Formation,
- une commission Sociale.



Contact :

Aude Neveu Varjabédian
01 40 69 52 82
neveu@egfbtp.com



Comité stratégique RSE-RH



Thierry Roulet
(Bouygues Construction),
président du comité
stratégique RSE-RH



© Olivier Toussaint / Demathieu Bard

Le comité stratégique RSE-RH d'EGF a vocation à soutenir les initiatives des entreprises générales, à les partager, les valoriser et les diffuser auprès des parties prenantes, pour affirmer un leadership dans la profession de bâtisseur, en matière sociale et sociétale.

À ce titre, les membres se mobilisent, chaque année, pour suivre l'évolution des indicateurs de performance des entreprises générales mis en perspective dans le Pacte RSE.

Ses réunions (quatre par an) regroupent les directeurs-trices des ressources humaines des entreprises générales et les présidents des commissions de la délégation RSE-RH. Elles sont l'occasion d'une veille sur le climat social et d'un partage des enjeux face aux évolutions législatives, réglementaires et conventionnelles. Le comité est ainsi amené à proposer aux membres du bureau de mener des actions spécifiques de valorisation de la profession et de lobbying auprès des relais institutionnels en complément des actions menées par la FFB et la FNTP. Il a également pour rôle d'apprécier périodiquement la valeur ajoutée de chaque commission et de prioriser les travaux annuels de chacune d'elles en fonction des feuilles de route validées en bureau.

Plus spécifiquement, ces derniers mois, le comité stratégique RSE-RH s'est mobilisé :

- pour concevoir et éditer un **guide opérationnel sur l'insertion professionnelle**, réelle opportunité stratégique pour concilier performance économique et développement humain durable, tout en créant un impact positif au niveau de l'économie locale des territoires ;
- aux côtés de la commission Prévention Santé Sécurité, sur le **développement du PASI BTP®**, pour appuyer les positions des entreprises générales sur **l'usure professionnelle et les enjeux sûreté des opérations de réhabilitation sociale en milieu occupé** ;
- pour soutenir, en lien avec la commission sociale, les actions des entreprises générales en faveur de **la qualité de vie et des conditions de travail des conducteurs-trices de travaux**.



© Illustration : Camille Guérin

- pour faire évoluer le Mastère spécialisé® « Management et Techniques en Entreprise générale » en partenariat avec l'ESTP, afin de tenir compte des nouveaux besoins en compétences des entreprises générales.



Commission Prévention Santé Sécurité



Fabrice Thierry
(Bouygues Construction),
président de la commission
Prévention Santé Sécurité

La commission Prévention Santé Sécurité d'EGF, composée des directeurs et directrices Prévention des entreprises générales et de l'OPPBTP, se réunit 4 fois par an a minima pour partager les systèmes et procédures de management de la sécurité, pour faire progresser la profession et pour adopter une réponse commune face à des demandes d'organismes de contrôle. Ses missions se concentrent sur trois axes : la prévention santé sécurité du personnel en part propre, l'accidentologie des intérieurs et la prévention tous corps d'état.

Ces derniers mois, la commission a particulièrement travaillé sur deux aspects principaux :

● **L'exposition des salariés aux facteurs ergonomiques d'usure professionnelle :** manutentions manuelles de charges, postures pénibles et vibrations mécaniques. La loi n° 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 a créé un fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle (FIPU) auprès de la commission des accidents du travail et des maladies professionnelles (CAT-MP) financé par la branche AT-MP. La définition des métiers et des activités exposés aux facteurs est prévue par la Commission AT/MP de la

CNAM (CAT-MP) qui établit une cartographie des métiers et activités en s'appuyant sur les listes établies, le cas échéant, par les branches professionnelles. De longue date, les compétences des équipes des entreprises générales ont été renforcées par des ergonomes pour prévenir les risques d'exposition. Elles n'ont donc que peu d'avantages à recevoir des financements du FIPU. EGF est en revanche attentif aux enjeux sur la réparation des maladies professionnelles. Ainsi, concomitamment avec la concertation interprofessionnelle sur les retraites, l'objectif d'EGF est d'appuyer les démarches consensuelles de la FFB et de la FNTF dans ce processus d'identification des métiers et activités.

● Les enjeux sûreté des opérations de réhabilitation sociale en milieu occupé

La réalisation d'un chantier de réhabilitation sociale en milieu occupé peut exposer les équipes d'exécution à des risques d'autant plus élevés que le contexte local leur est inconnu : locataires insatisfaits de la gestion

de la résidence (maintenance non réalisée dans l'attente des travaux, méconnaissance du planning des travaux...), actes de vandalisme, délinquance ou trafics illicites, etc. La connaissance de la résidence et des occupants par le gardien, les services de gendarmerie, de police, les pompiers et les associations locales permettrait au maître d'ouvrage, via son coordonnateur SPS, de prescrire,

dans le dossier d'appel d'offres, les éventuelles prestations nécessaires révélées par le diagnostic sûreté. Une réunion de lancement de chantier avec le gardien et ces services régaliens permettrait par ailleurs aux équipes du chantier de bien anticiper les risques de sûreté et de les réduire, sinon de les supprimer :

- conception des cantonnements : vitrage anti-effraction, voire barre-balles, aménagement de possibilités d'exfiltrations...
- organisation intégrant les caractéristiques ethniques ou religieuses,
- formation du personnel d'exécution,
- procédure de gestion de crise...

Les membres de la commission Prévention Santé Sécurité ont donc souhaité coordonner leurs actions. Il s'agit d'un enjeu d'autant plus important que le niveau d'insécurité et de violence augmente, que les résidences qui vont être réhabilitées se situent de plus en plus dans des quartiers sensibles ou dits « de reconquête républicaine » mais aussi et surtout que de plus en plus d'entreprises, touchées par la baisse d'activité en construction neuve, se tournent vers ce métier très spécifique qu'est la réhabilitation sociale en milieu occupé.



© Bouygues Construction



Comité de pilotage PASI BTP®



LE PASI BTP® EN CHIFFRES, C'EST :

- 15 000 nouveaux intérimaires formés en 2024 (+ 65 % par rapport à 2023) pour un total de plus de 55 000 intérimaires titulaires du PASI BTP®,
- près de 3 500 agences de travail temporaire partenaires,
- plus de 70 organismes de formation référencés sur le territoire.

Le PASI BTP® est le fruit d'une démarche engagée de longue date par les entreprises adhérentes d'EGF pour mutualiser les dispositifs de formation que certaines d'entre eux avaient mis en place pour assurer à leurs intérimaires une formation aux prérequis fondamentaux de la sécurité.

Ces formations, organisées dans le cadre de conventions de formation et/ou via les contrats cadres passés entre les entreprises de travail temporaire (ETT) et les entreprises de BTP, étaient efficaces mais les intérimaires étaient contraints de suivre une nouvelle formation à la sécurité de même nature à chaque changement d'entreprise utilisatrice. C'est dans ce

contexte qu'EGF et l'ASEBTP (Animateurs Sécurité des Entreprises du BTP) ont entamé une démarche visant à ce que :

- les ETT puissent disposer d'une formation de référence aux prérequis fondamentaux de la sécurité sur chantier reconnue par les entreprises générales de BTP ;
- les résultats de l'évaluation des actions suivies par les intérimaires fassent l'objet d'une traçabilité accessible aux ETT et aux

entreprises de BTP.

Ils ont en outre demandé à l'OPPBTP de bien vouloir s'associer à leurs travaux, afin de leur apporter son expertise technique et pédagogique.

C'est ainsi qu'en octobre 2017, EGF a lancé le PASI BTP®. Routes de France est entré dans le dispositif en 2021 et plus récemment, ce sont la FNTP et la FFB qui y ont adhéré et intégré le comité de pilotage.

Cette formation théorique et pratique, valable 10 ans, passe en revue dix risques principaux et communs aux activités du BTP : règles de vie sur chantier, énergies, déplacements et accès, engins et véhicules, hauteur, ensevelissement, stabilisation en phase provisoire – risque d'écrasement et renversement, travaux à proximité de voie de circulation, outillages électroportatifs (risques bruit, poussières...), élingage.



Fabrice Thierry
(Bouygues Construction),
président du comité
de pilotage PASI BTP®

Depuis l'origine, plus de 55 000 intérimaires ont été formés et le rythme de croissance s'accélère : + 65 % en 2024 par rapport à 2023. Le PASI BTP® est un outil puissant pour réduire l'accidentalité des intérimaires missionnés sur leurs chantiers. Les résultats en témoignent : selon les principales entreprises de travail temporaire interrogées, les intérimaires formés au PASI BTP® ont un taux de fréquence de 25 % à 50 % inférieur à celui des intérimaires non formés, ce qui est conforme aux calculs faits par les entreprises adhérentes d'EGF. Sensibilisé aux risques et à leurs conséquences, l'intérimaire titulaire du PASI BTP® est plus vigilant et plus investi pour mieux s'intégrer à la dynamique générale et travailler en sécurité à son poste sur un chantier.



Henri Proust



Mastère spécialisé® « Management et Techniques en entreprise générale »

Les entreprises générales de BTP ont pour particularité de livrer un ouvrage « clé en main », dans un délai déterminé et pour un prix fixé contractuellement dont elles se portent garantes. Ces dernières assument en effet la responsabilité de la qualité, du délai et du coût de l'ouvrage.

Elles travaillent avec le concours de nombreux acteurs et corps de métiers, dans chaque spécialité du BTP, et assurent leur coordination sur le chantier. Aujourd'hui, cette exigence de coordination d'un projet dans sa généralité se renforce de deux façons :

- d'une part, avec le développement des marchés globaux qui conduisent les entreprises générales à intervenir en amont (marchés de conception-réalisation) et en aval (réalisation exploitation maintenance) de la construction stricto sensu ;
- d'autre part, avec la multiplication des marchés globaux de performance pour lesquels l'entreprise générale doit s'engager sur une obligation de résultat, à atteindre collectivement pour les dizaines d'acteurs intervenants sur le chantier. La charge de la gestion de la complexité incombe en effet à l'entreprise générale souvent garante de l'atteinte des performances.

L'ensemble de ces responsabilités et obligations reposent sur les femmes et les hommes, conducteurs-trices de travaux de nos entreprises.

Par l'effet de l'intégration des nouvelles technologies et des techniques innovantes comme les énergies renouvelables et la construction bois, la complexité dans la gestion des interfaces techniques va croissante et impose aux équipes des entreprises générales de mobiliser les compétences clés permettant de répondre aux enjeux de l'ensemble des acteurs et d'optimisation du projet afin de garantir l'objectif global à atteindre.

Le Mastère spécialisé® « Management et Techniques en Entreprise générale », qui a ouvert sa **11^e promotion** en septembre 2024, est la formation de référence mettant spécifiquement l'accent sur l'apprentissage de la maîtrise des corps d'état et de la gestion globale d'un projet de construction, dans un contexte où la complexité technique (des métiers très différents) et organisationnelle (des relations avec des partenaires eux-aussi très différents) de ces opérations exige plus que jamais des capacités de management de projets qui sont la marque distinctive des cadres des entreprises générales du BTP.

Le programme du Mastère spécialisé® « Management et Techniques en entreprise générale » a été élaboré et évolue



11^e promotion du Mastère spécialisé® « Management et Techniques en entreprise générale ».



François Gandon

responsable pédagogique du Mastère spécialisé®
« Management et Techniques en entreprise générale »



Rentrée de la 11^e promotion, présidée par Lionel Christolomme, président du directoire de Léon Grosse

en lien avec des professionnels d'EGF sous la conduite de l'ESTP depuis 2012. Il suit le déroulement chronologique d'une opération de construction de la genèse à l'exploitation. Au total l'enseignement est assuré par une équipe de 70 professionnels et experts de haut niveau, ce qui est un point fort et remarquable dans la pédagogie de la formation.

Depuis le 25 mars 2022, cette formation correspond à un **titre professionnel de niveau 7 « Manager d'opération complexe en entreprise générale »**, inscrit au répertoire national des Certifications professionnelles, RNCP : code diplôme 36300. La formation peut donc être également suivie par le biais de l'apprentissage.

Afin de continuer de répondre aux besoins des entreprises générales, la formation évolue en se densifiant et permet deux modalités alternatives pour sa **12^e promotion**, à compter du 1^{er} janvier 2026 :

- formation suivie en intégralité (diplômante) pendant 12 mois (à raison d'une semaine par mois en formation) (450 heures),
- ou formation suivie par bloc : bloc 1 – Offre et conception (4 semaines) / bloc 2 – Technique (4 semaines) / bloc 3 – Exécution (3 semaines).



Commission Formation

La commission Formation est une instance de rencontres entre experts de la formation professionnelle et de partage sur les actualités formation au sein des entreprises générales : rationalisation des outils de formation et changement de SIRH (TMS, LMS...), déploiement de parcours managériaux et de parcours d'intégration, formation digitale, travaux sur la transition bois/multi-matériaux, actualités de l'OPCO de la construction, niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage...

Elle contribue à l'offre de valeur des entreprises générales, la formation professionnelle étant un levier stratégique du développement des compétences nécessaires pour répondre aux enjeux d'attractivité et d'évolution de nos métiers : rénovation/réhabilitation, industrialisation / préfabriqués / hors site, modes constructifs différents, mixité des matériaux, digital.

Pour accompagner cette évolution des besoins en compétences, les membres de la commission Formation se sont impliqués, via leurs professionnels, dans les travaux de réécriture du référentiel du titre professionnel de coffreur bancheur, et lors de la rénovation des diplômes du BTS Bâtiment et du bac professionnel Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre (TB-ORGO) avec l'Éducation nationale. En tant que membres du conseil de perfectionnement, ils se sont également largement mobilisés dans les travaux de refonte du Mastère spécialisé® « Management et Techniques en entreprise générale » pour que cette formation de référence continue de répondre au mieux aux besoins des entreprises générales.



Jean-Louis **Robart**
(Ramery), président de
la commission Formation



© Julien Cresp / Bouygues Construction



Laurent Kosior
(VINCI Construction),
président de
la commission Sociale

Commission Sociale

L'innovation sociale fait partie des propositions d'EGF pour donner un supplément d'âme à un métier technique. En effet, dans la compétition des talents, les entreprises générales trouvent avantage à

être innovantes pour mieux recruter, fidéliser et développer leurs équipes.

La commission Sociale d'EGF défend les positions des entreprises générales sur les réformes sociales et valorise leur responsabilité sociale. Ses missions consistent à faire reconnaître les performances des entreprises générales dans le champ social et les développer en diffusant les bonnes pratiques et à contribuer au maintien de la cohérence des politiques sociales dans le BTP.

C'est ainsi que, sur le modèle du guide Mixité, la commission Sociale a élaboré et diffusé en novembre 2024 un guide de bonnes pratiques dans les entreprises générales sur la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT) des conducteurs-trices de travaux. En effet, parmi l'ensemble des forces vives des entreprises générales, les conducteurs-trices de travaux sont sans doute les piliers des chantiers. Ils orchestrent l'ensemble des opérations, coordonnent des équipes et des interlocuteurs multiples et divers, s'assurent du respect des délais, des coûts, et surtout des normes de sécurité. Leur rôle est stratégique, mais aussi extrêmement exigeant. Or, il est constaté, depuis plusieurs années, un turn-over beaucoup plus marqué dans la filière travaux. La volonté a donc été de partager les

solutions favorables à l'exercice de l'activité professionnelle des conducteurs-trices de travaux en favorisant ainsi non seulement l'attractivité de l'entreprise et la fidélisation des collaborateurs-trices, mais également la performance collective globale. **Investir dans la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT) est un atout stratégique.** La responsabilité sociétale des entreprises (RSE), dont la QVCT est un pilier, est aujourd'hui plus que jamais un critère clé dans les décisions de nos clients et partenaires.

Parmi les bonnes pratiques répertoriées dans le guide, on trouve notamment les axes suivants :

- mieux définir les missions et les responsabilités de chacun ;
- recentrer la conduite de travaux sur son cœur de métier en valorisant les services supports dans leur rôle d'apporteurs de solutions ;
- mettre à disposition des outils pertinents, notamment digitaux ;
- organiser la souplesse et la flexibilité dans l'organisation ;
- mesurer régulièrement la perception des équipes dans un contexte d'évolution des attentes et de transition dans les enjeux des entreprises.



Délégation Technique



Patrick Zulian (Spie batignolles),
président de la délégation Technique

La délégation **Technique** comprend
un comité, deux commissions et trois
groupes de travail :

- comité stratégique délégation
Technique,
- commission Structure,
- commission SAV,
- groupe de travail Préfabrication,
- groupe de travail Bétons
de granulats recyclés,
- groupe de travail
Exemples Eurocode 8.

La commission BIM
est en sommeil
depuis décembre 2023.



Contact :

Pascal Bodet
01 40 69 51 27
bodet@egfbtp.com



Comité stratégique

Le comité stratégique de la délégation Technique d'EGF se réunit trois fois par an pour échanger sur les feuilles de route des commissions et des groupes de travail. Les différents sujets identifiés au sein de ces commissions et groupes de travail sont partagés. Le comité stratégique définit les priorités, les positionnements à prendre, les livrables à produire, ainsi que les actions à mener par EGF. Les échanges au sein du comité stratégique permettent également d'identifier les interactions nécessaires avec les autres délégations d'EGF, ainsi que les sujets à remonter au bureau d'EGF.

Le comité stratégique a confirmé la commission Structure dans son rôle de suivi et de communication aux adhérents

d'EGF des enjeux forts liés aux développements des textes normatifs, tant au niveau français qu'europpéen. La commission doit également veiller à la représentation des entreprises dans les instances de normalisation, indispensable pour que la voix d'EGF soit entendue.

La commission SAV est mandatée pour assurer une veille et communiquer sur les sujets émergents. Une action de communication sur les enjeux pour les entreprises générales liés à l'entretien maintenance est en cours de préparation. Le comité stratégique a par ailleurs demandé à la commission SAV de poursuivre le suivi et la participation active aux travaux menés pour les balcons.

Le comité stratégique a décidé de mettre en sommeil la commission BIM compte tenu des évolutions des exigences sur les projets et des orientations prises par les entreprises générales. La représentation des entreprises générales pour le suivi de la mise en place du cadre normatif du BIM doit être reconsidérée.

Le groupe de travail Préfabrication poursuit, non sans difficultés, le partage avec les industriels d'une démarche com-

mune pour la sécurité des éléments préfabriqués en béton. Les réflexions du groupe portent également sur l'intégration des bétons « modernes » dans les éléments préfabriqués, et sur les éléments préfabriqués en bois.

Le groupe de travail Bétons de granulats recyclés a pour objectif de boucler les études engagées et d'en faire une synthèse pour une communication aux adhérents d'EGF.

Le groupe de travail Exemples Eurocode 8 mène une étude comparative des deux générations d'Eurocodes, qui s'inscrit en partie dans le suivi du développement des textes normatifs.



Patrick Zulian
(Spie batignolles),
président
du comité stratégique



Baumschlager Architekten © Yannis Ourabah / Demathieu Bard

Commission Structure

La commission Structure d'EGF suit les travaux de normalisation française et européenne, en veillant à la représentation des entreprises. Elle a également pour missions d'échanger sur les sujets techniques d'actualité, de mettre en place et d'orienter les groupes de travail sur des sujets identifiés. La commission pilote l'établissement et le suivi du Programme recherche et développement métier de la Fédération Française du Bâtiment (FFB),

notamment pour des études en lien avec la normalisation. Elle assure l'interface avec le comité matériaux de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP), principalement pour les aspects liés aux évolutions des bétons.



Édouard Moreau
(Bouygues Construction),
président de
la commission Structure



Commission Structure

suite de la page précédente

Suivi de la normalisation

L'activité normative est particulièrement dense, notamment avec le développement de la deuxième génération des Eurocodes : textes européens et annexes nationales françaises.

Eurocodes : textes européens et annexes nationales françaises.

EGF préside la commission de coordination des Eurocodes et, à ce titre, représente la France à l'Europe. C'est une vé-

ritable opportunité pour défendre le savoir-faire et les pratiques éprouvées de la construction française. De nombreux sujets sont à forts enjeux et imposent une vigilance toute particulière : spécificités pour les constructions existantes, périmètre des parties traitant l'exécution, considérations liées à la robustesse, intégration des méthodes numériques, impacts sur l'économie des projets... EGF est également im-

pliqué dans les autres travaux de la normalisation française : norme des missions d'ingénierie géotechnique, norme des contrôleurs techniques, évolutions des DTU, Fascicule 65, développement des solutions bas carbone, norme des parcs de stationnement... et dans la norme européenne d'exécution des structures en béton.

NF P94-500 : RÉVISION SUSPENDUE

Les travaux de révision de la NF P94-500 relative aux missions d'ingénierie géotechnique ont été suspendus après presque 5 ans d'échanges. EGF s'était opposé au lancement de la révision en février 2023, considérant que les conditions n'étaient pas réunies pour engager ces travaux et en l'absence de consensus sur des sujets majeurs. EGF reste impliqué pour une reprise éventuelle des travaux de révision, en gardant comme objectif d'aboutir à un texte qui fasse progresser la profession, définisse une juste répartition des responsabilités entre les acteurs et permette à l'entreprise d'intervenir dans de bonnes conditions.



Popubus © Rambaud Julien / Citea

Chantier LDLC Arena, Décines

EUROCODES DE 2^e GÉNÉRATION : OBJECTIF 2027

La mise en application de la deuxième génération des Eurocodes structuraux est prévue le 1^{er} octobre 2027, avec le même jour le retrait des textes de la première génération actuellement en vigueur. EGF a souhaité qu'il n'y ait aucun recouvrement entre les deux générations pour supprimer toute possible ambiguïté dans les projets liée à la coexistence de textes uniquement différenciés par leurs dates de publication. EGF pilote avec l'AFNOR une première publication à partir de 2025 des nouveaux textes au statut de « projet », pour permettre aux acteurs de s'approprier en amont les nouvelles normes, et aux formateurs de mettre à jour leurs supports pédagogiques.



Commission SAV



David **Debusschère**
(VINCI Construction),
président de
la commission SAV

La commission réunit les responsables « Service après-vente » (SAV) des entreprises générales. Son tour de table « pathologies » permet d'identifier les sujets récurrents et/ou nécessitant une analyse plus approfondie, un partage avec les autres acteurs, voire une communication. La commission SAV et l'agence Qualité Construction (AQC) participent conjointement aux actions de qualité des constructions présentant un intérêt commun dans l'observation, la prévention et la communication proposées par l'AQC pour réduire la pathologie des constructions. Certains sujets évoqués dans la commission SAV sont partagés avec l'AQC pour une sensibilisation plus large des acteurs.

Balcons

EGF participe aux travaux menés au sein de l'AQC pour la rédaction d'un guide pour les balcons en trois volets : conception, exécution, entretien maintenance. Le guide a pour objectif de décrire un cheminement pour les balcons de la conception à la réalisation, jusqu'à l'usage et l'exploitation maintenance, en soulignant les bonnes pratiques pour baliser les risques. Les entreprises générales partagent leurs expériences et leur savoir-faire au sein de la plénière, et dans les trois sous-groupes mis en place pour la rédaction du guide : conception et exigences, réalisation et bonnes pratiques, entretien maintenance. EGF valorise ainsi le guide pour les balcons en béton publié par les entreprises en 2018.



Architectes Bonhomme et Van Rompay, © DR Demathieu Bard

Fissuration des bétons en façade

Les bétons en façade font l'objet de dommages esthétiques, plus ou moins visibles, qui apparaissent dans la première année suivant la construction. Les travaux de réparation de ces dommages esthétiques sont souvent conséquents pour les entreprises générales. La commission SAV a décidé un

partage des remontées des entreprises générales sur ce sujet, afin d'établir un recueil succinct des dommages constatés. Ce recueil sera accompagné d'une note sur la fissuration des bétons au sens de l'Eurocode 2.



© DR EGF

LA QUESTION DE L'ENTRETIEN MAINTENANCE

L'entretien maintenance des ouvrages et des équipements est régulièrement discuté dans la commission SAV. Les entreprises générales ont la volonté de prévenir la sinistralité et de clarifier les responsabilités respectives. La commission SAV a fait un état des lieux des documents existants, nombreux et diversifiés, normatifs ou non, mais qui ne permettent pas d'avoir un visuel global précis du sujet. Les problématiques rencontrées par les entreprises générales ont été partagées avec l'agence Qualité Construction. La commission SAV a décidé de rédiger une note d'information sur ce sujet.

Sinistralité des couvertines

Les entreprises générales observent une sinistralité récurrente des couvertines : envol, avec une question de sécurité, infiltrations. Il existe peu de textes normatifs et les couvertines sont de plus en plus grandes. Les dispositions mises en œuvre à la pose ne sont pas toujours adaptées. La commission SAV

a engagé une action visant à recueillir les remontées des entreprises générales sur cette sinistralité. La problématique sera éventuellement partagée avec l'AQC pour sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés.



© DR EGF



Groupe de travail Préfabrication

Le groupe de travail Préfabrication d'EGF réunit les directions études techniques, prévention santé sécurité, achats, méthodes et travaux des entreprises générales. L'UMGO-FFB et l'OPPBTP participent également aux travaux. Le groupe de travail a pour vocation de partager les événements impliquant des éléments préfabriqués, les bonnes et moins bonnes pratiques des préfabricants, les exigences propres à chaque entreprise. L'objectif des travaux du groupe est d'adopter une démarche commune auprès des préfabricants. Pour les éléments préfabriqués en béton, cela se traduit dans un premier temps par la rédaction de fiches de préconisations. Le groupe de travail suit par ailleurs les évolutions de la recommandation R.362 de la CNAM relative aux éléments en béton de grandes dimensions, ainsi que celles des référentiels des marques NF des produits.

Fiches de préconisations

Le groupe de travail a rédigé dix fiches de préconisations : une fiche de « Préconisations générales » et neuf fiches de « Préconisations produits » pour les balcons, dalles alvéolées, prédalles, poutres, poteaux, escaliers à volées droites, escaliers hélicoïdaux et balancés, gaines palières, murs à coffrage intégré (MCI) et murs à coffrage et isolation



Projet des fiches de préconisations pour les produits préfabriqués en béton.

intégrés (MC2I). Les fiches couvrent toutes les phases : consultation, études et préparation de chantier, fabrication, mise en œuvre. Elles mettent en évidence les points à traiter par les entreprises, par les préfabricants et par les deux. Elles identifient par ailleurs les données d'entrée et de sortie de chaque phase, ainsi que les points de vigilance. EGF échange avec les préfabricants pour aboutir à une démarche partagée par tous.

Ce travail a conduit à identifier deux sujets majeurs pour lesquels le groupe mène une réflexion spécifique : le levage des MCI par des retourneurs de type « escargot » et le levage des éléments plats.

Levage des éléments préfabriqués en bois

Le groupe de travail prépare un document commun sur le levage des éléments courants en bois, mettant particulièrement en évidence l'adéquation/inadéquation entre les types d'inserts de levage et les types de produits préfabriqués en bois à lever. Ce travail permet d'alimenter les échanges au sein de la commission EGF-UICB (Union des indus-

triels et constructeurs bois). Les réflexions du groupe de travail portent également sur d'autres sujets pour la construction bois : stabilité des racks MOB/FOB, compétence des sous-traitants, formation/communi-



© DR EGF



Bruno Léger
(Bouygues Construction),
président du groupe
de travail Préfabrication

cation pour les compagnons, adéquation levage/vitesse de vent, percements des MOB vis-à-vis des exigences d'étanchéité et du produit fini, fixation des protections collectives, garde-corps...

Bétons « modernes » dans les éléments préfabriqués

Le groupe de travail se préoccupe, dans la même logique que celle développée pour la préfabrication béton, de l'intégration des bétons « modernes » dans les éléments préfabriqués, notamment les bétons « bas carbone » et les autres bétons biosourcés tels que les bétons de bois. Un tour de table systématique permet de recueillir les remontées liées à l'intégration de ces bétons dans les éléments préfabriqués.



Unit3 © Bouygues Construction



Groupe de travail Bétons de granulats recyclés

Le groupe de travail Bétons de granulats recyclés d'EGF mène des études sur différentes configurations tests pour lesquelles l'usage de bétons de granulats recyclés est envisagé en remplacement de bétons de granulats naturels. Les études ont pour objectif d'évaluer les incidences quantitatives des variations des caractéristiques mécaniques des bétons en fonction des dosages en granulats recyclés. Une analyse sous l'angle de l'économie des projets est également menée. Le groupe a pour objectif de diffuser aux adhérents d'EGF une information sur les points spécifiques et les points de vigilance liés à l'usage de bétons de granulats recyclés

Périmètre des études

Les études menées par le groupe de travail concernent trois familles de bâtiments : les logements, les hôtels et les bureaux. Les

recyclés dans les bétons de 16 %, 25 %, 40 % et 55 % selon les classes définies par la norme. Les structures concernées sont des dalles, poteaux, voiles, files de poutres, poutres de reprise, semelles filantes et semelles isolées, trumeaux, murs des noyaux. Les études évaluent les augmentations des coffrages, des armatures, de la classe de résistance des bétons (pour les poteaux par exemple), nécessaires pour respecter les exigences normatives. Les incidences économiques de l'usage des bétons de granulats recyclés par rapport aux bétons de granulats naturels sont également évaluées. Les études visent par ailleurs à identifier des éléments pour lesquels l'usage des bétons de granulats recyclés a peu ou pas d'impacts. Ces études sont faites dans le seul cadre de l'application du dimensionnement statique à froid de l'amendement de l'Eurocode 2, sans intégrer les évolutions pouvant être apportées à la formulation des bétons.



Préparation des granulats recyclés

structures principales coulées en place sont étudiées à froid avec des bétons de granulats naturels, et pour des taux de granulats



Pascal **Bodet** (EGF),
président du groupe
de travail Bétons
de granulats recyclés

SITUATION NORMATIVE POUR LES BÉTONS DE GRANULATS RECYCLÉS

EGF participe aux évolutions normatives permettant de mieux encadrer l'usage des bétons de granulats recyclés. Ces bétons ont été intégrés au complément national de la NF EN 206 en novembre 2022. Un amendement à l'annexe nationale de l'Eurocode 2 paru la même année permet leur dimensionnement statique à froid. L'usage sans condition des bétons de granulats recyclés en situation d'incendie est aujourd'hui limité, par un deuxième amendement à l'annexe nationale de l'Eurocode 2, à des taux de substitution très faibles. EGF participe aux réflexions visant à constituer un retour d'expérience suffisant qui permettrait de mieux appréhender le comportement au feu de ces bétons. EGF a également contribué aux essais cycliques qui ont permis de qualifier le comportement sous séisme des bétons de granulats recyclés.



Transformation d'un parking en logements, le Patio du Temple, Paris



Groupe de travail *Exemples Eurocode 8*

Le groupe de travail Exemples Eurocode 8 a été créé en 2023, à la suite de la demande faite à EGF de mener une étude comparative pour les bâtiments de l'application de l'Eurocode 8 des première et deuxième générations. Les comparaisons portent sur la complexité d'utilisation des textes, les évolutions par rapport aux pratiques actuelles et les impacts économiques sur les projets.

Bâtiments étudiés

Les bâtiments étudiés dans le cadre de cette études sont des logements et des bureaux courants : bâtiments R+3 sans sous-sol, représentatifs des constructions en périphérie des villes moyennes et petites ; bâtiments R+8 avec deux sous-sols pour représenter les projets des grandes villes. Les bâtiments sont étudiés en zone sismique moyenne, pour des hypothèses couramment rencontrées sur les projets : catégorie d'importance, classe de ductilité, classe de sol, coefficient de comportement, charges permanentes et charges d'exploitation... Des variantes pour ces bâtiments seront éventuellement envisagées dans un deuxième temps : retrait en partie haute pour les bureaux ; plancher de reprise pour les logements ; planchers avec prédalles ; logements avec des refends porteurs et sans contreventement par les façades pour inclure les briques, les façades bois...

Contribution au texte normatif

Le travail de comparaison mené par le groupe entre l'Eurocode 8 actuellement en vigueur et le futur texte en cours de développement permet d'identifier en amont les évolutions qui seraient apportées par la future norme. EGF peut ainsi formuler des commentaires à remonter au niveau européen, par la commission AFNOR CN/PS en charge du suivi de la

norme, dans l'objectif de limiter les impacts du futur texte sur les pratiques françaises éprouvées et sur l'économie des projets. Les travaux seront éventuellement présentés au groupe européen qui pilote l'écriture de la deuxième génération de l'Eurocode 8.



Éveline **Osmani** (EGF),
présidente du groupe
de travail
Exemples Eurocode 8



Maison médicale Valmy, Dijon

Salson Menu & Associés © Grégory Girard - BBNE

Délégations régionales

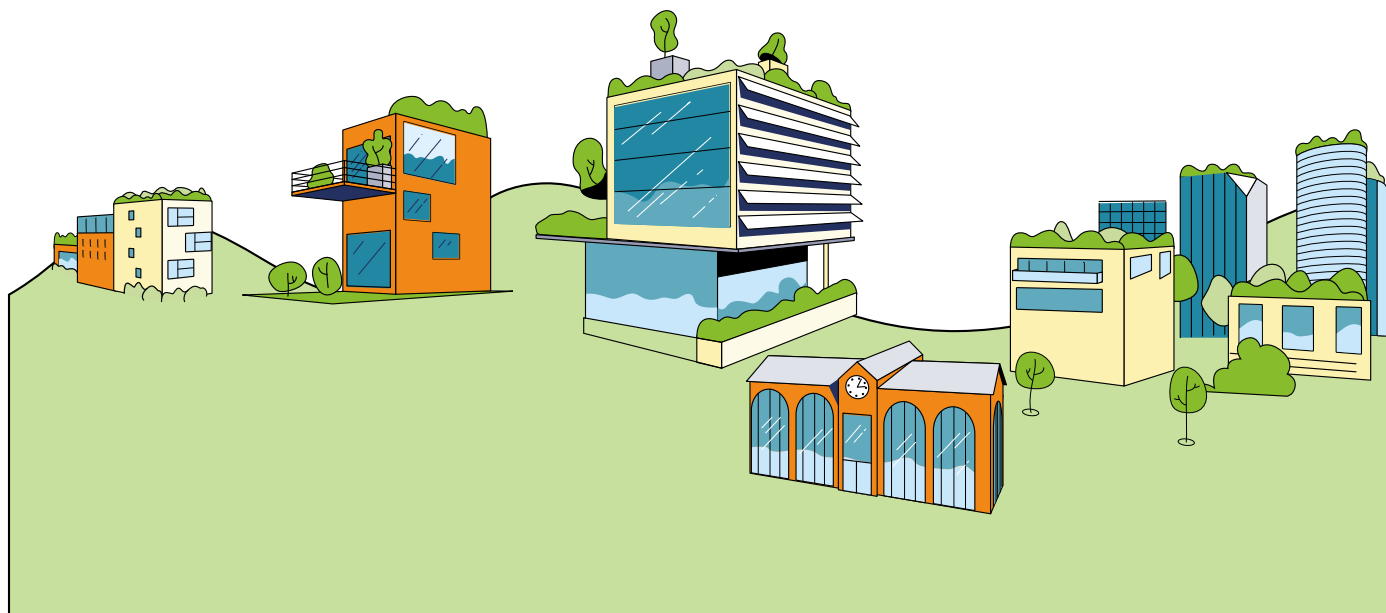


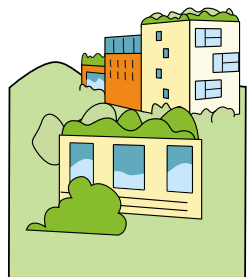
Éric Ferrari (Fayat Bâtiment),
vice-président d'EGF,
en charge des délégations régionales

Les délégations régionales sont au cœur de l'action du syndicat. En plus de leurs réunions régulières, elles échangent avec les acteurs du secteur (maîtres d'ouvrage publics et privés, maîtrise d'œuvre, partenaires institutionnels...) dans les territoires et organisent des visites de chantiers, des rencontres et des débats pour y promouvoir l'entreprise générale et le contrat global.

Contact :

Sandrine Dyckmans
01 40 69 52 73
dyckmans@egfbtp.com
Laurence Francqueville
01 40 69 52 81
francqueville@egfbtp.com





Les délégués régionaux



Thierry Julien
(Eiffage Construction),
délégation AuRA / Auvergne



Carole Martin
(Citinea),
délégation AuRA / Rhône-Alpes



Mario Pinto (Léon Grosse),
délégation Bourgogne
Franche-Comté



Christophe Quilichini
(Demathieu Bard),
délégation Grand Est / Alsace



Bertrand Maillard
(Eiffage Construction),
délégation Hauts-de-France /
Nord Pas-de-Calais



Pierre-Antoine Lheureux
(Bouygues Bâtiment Grand Ouest),
délégation Hauts-de-France /
Picardie



Mathias Lalande
(Eiffage Construction),
délégation Île-de-France



Rémi Ronsin
(Bouygues Bâtiment Grand Ouest),
délégation Normandie



Sylvain Clément
(GTM Bâtiment Aquitaine),
délégation Nouvelle Aquitaine



Bruno Le Verger
(Bec Languedoc-Roussillon),
délégation Occitanie /
Languedoc-Roussillon



Gilbert Garcia
(Sopreco),
délégation Occitanie /
Midi-Pyrénées



Christophe Renaud
(Spie batignolles),
délégation Pays de la Loire



Pierre Bortoli
(Travaux du Midi),
délégation PACA

Auvergne Rhône-Alpes

Les membres de la délégation Rhône-Alpes se réunissent quasiment tous les mois en Bureau et deux fois par an en assemblée générale.

Alors que le marché lyonnais est en nette contraction, la visite clients annuelle était organisée le 1^{er} juillet dernier sur le chantier Next (GCC avec Archigroup), restructuration d'un immeuble-ilot de 16 000 m² construit en 1990 en plein cœur du quartier Part-Dieu pour Icade Foncière. Ce programme aux objectifs ambitieux (architecture, développement durable, flexibilité et densification...), a obtenu pas moins de 6 labels ou certifications complémentaires. «Nous avons décidé de recourir à l'entreprise générale pour deux

raisons essentielles : la complexité du chantier et la garantie du délai de livraison», a expliqué Vincent Guinguenaud, directeur développement régions d'Icade Foncière.



Visite clients du chantier Next, Lyon



Chantier Next, Lyon

Les entreprises générales de Rhône-Alpes ont également visité le chantier Eastwood à Villeurbanne (GCC) en novembre. Ce bâtiment commandé par DCB International est le plus important projet tertiaire en structure bois de la Métropole de Lyon. Conçu avec Z Architecture et réalisé dans un délai très contraint, il accueille désormais Technip Énergies.

Enfin, jamais deux sans trois : en avril, elles se sont rendues sur le chantier M+ (Citinea), un ensemble mixte de logements sociaux, commerces et bureaux, basé sur une structure poteaux poutres (99,7% de bétons bas carbone). Situé entre la cité administrative et la Métropole, il a été réalisé pour DCB International et conçu par Soho/KPF.

Cette réunion a été l'occasion pour Patrick Camoules (GCC) qui a présidé la délégation pendant plusieurs années, de passer le relais à Carole Martin (Citinea) qui a été élue déléguée régionale.

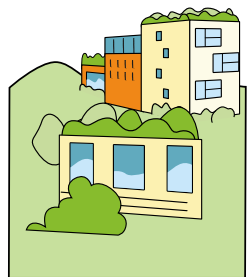
La délégation Auvergne s'est mobilisée cette année pour développer les échanges avec les donneurs d'ordre et partenaires comme la FFB. Elle a ainsi prévu une première réunion avec les bailleurs sociaux, qui a malheureusement dû être reportée. Son objectif était d'évoquer, d'une part, les solutions de massifications (beaucoup de petites opérations sont actuellement lancées) pour orienter des consultations vers les entreprises générales et, d'autre part, le dévoiement du critère d'évaluation des offres relatif au chiffre d'affaires réservé aux PME (% attendu très supérieur à la loi, au détriment de la production propre et des entreprises locales mais au profit des contractants généraux). La délégation a également travaillé son fichier de contacts pour organiser une visite sur le chantier Inspire, opération significative sur Clermont-Ferrand qui démontre toute la valeur ajoutée d'une opération menée en entreprise générale.

Bourgogne Franche-Comté

La délégation, petite par la taille, n'en est pas moins active et se réunit très régulièrement. Outre l'organisation du concours des Clés d'or, les entreprises générales de Bourgogne-Franche Comté ont notamment participé, le 11 avril dernier, à la conférence sur le marché global de performance énergétique à paiement différé organisée au Conseil régional par le club des PPP et le cercle Énergies et Territoires, dont EGF est partenaire. Jean-Marc Grosjean, 1^{er} adjoint au maire de Pontarlier, a témoigné de son expérience du marché global de performance.



Conférence sur le marché global de performance énergétique à paiement différé, à Dijon



Grand Est

La délégation Alsace se réunit 5 fois par an. Ses membres ont participé le 25 octobre dernier à l'étape du Tour de France sur le Marché global de perfor-

mance énergétique à paiement différé organisé par l'Institut de la gestion déléguée et le club des PPP et dont EGF est partenaire. Pascal Weibel, directeur de l'immobilier et de la maîtrise d'ouvrage à la Région et Julien Mattei, directeur général du bailleur social Ophea, ont témoigné de leur expérience en matière de MGP, aux côtés de Philippe Mazet, délégué général d'EGF.

Par ailleurs, plusieurs membres de la délégation ont rencontré Étienne Mattera, chargé de l'Habitat et de la Rénovation urbaine au sein de la Collectivité européenne d'Alsace. Dans une période difficile pour les finances locales, ce dernier s'est montré intéressé par l'apport des marchés globaux pour réaliser des projets de construction ou de rénovation. Il a donc été convenu d'approfondir le sujet.

Enfin, une visite clients sur le chantier du stade de la Meinau devrait être organisée après le concours des Clés d'or qui s'est tenu dans la région le 30 avril dernier.



Résidence de Coliving, Huningue

Hauts-de-France

La délégation Nord-Pas-de-Calais est toujours très dynamique, que se soit ses réunions mensuelles (avec l'accueil récemment de Bader Mourid, Léon Grosse, et Ludovic Rickaert, Legendre) ou ses commissions : développement durable (Vincent Lemay), juridique, sociale (Laurent Gibello), QSSE (Jean-Louis Robart). D'autres commissions se tiennent conjointement avec la FFB (logement, interentreprises). Par ailleurs, la charte de bonnes pratiques entreprises générales/partenaires sous-traitants est en cours de mise à jour sous la houlette de Marc Bernard.

Bertrand Maillard a été élu délégué régional en remplacement de Marc Bernard en juillet 2024 à l'issue d'une réunion qui s'est tenue sur le chantier de reconstruction de la Banque de France (Spie batignolles) à Lille. Le mois précédent, c'est Bouygues Bâtiment Nord Est qui recevait les entreprises générales du Nord-Pas de Calais sur le chantier de rénovation industrialisée des 1412 maisons Camus du bassin minier, lauréat des Clés d'or Hauts-de-France.

Comme chaque année, la délégation EGF Hauts-de-France a ouvert la valse des cérémonies de vœux le 8 janvier en recevant quelques 120 clients et partenaires cette année sur le chantier du Sensorium (Eiffage Construction) à la Madeleine. Réalisé pour Sogeprom-Projectim et Bouygues Immobilier, avec l'architecte Luc Dehaene, ce nouveau quartier dans le prolongement d'Euralille, qui comprend un bâtiment de bureaux et 135 logements dotés de terrasses et de jardins partagés sur le toit, est en effet une très belle illustration de réalisation en entreprise générale.



Chantier Sensorium

À noter également des invités réguliers, comme Stéphane Loiseau (GCC) qui est venu présenter l'application REUTIL, interface web qui a pour objectif de massifier la ressource et connecter les acteurs. Une initiative qui a déjà séduit plusieurs adhérents : Demathieu Bard, ETPO, Legendre, Léon Grosse, Paris Ouest Construction, Rabot Dutilleul, toutes membres d'EGF. En décembre, c'est Xavier Liberal de chez ADIX qui est venu échanger avec la délégation sur le sujet de l'intelligence artificielle. En avril, la délégation a reçu Benoît Levacher, ingénieur conseil BTP à la Carsat. Enfin, en mai, Jean-Pierre Choel, nouveau président de l'URH, est venu partager les préoccupations du monde HLM.

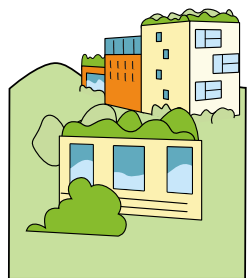
Enfin, la délégation a accompagné l'étape du Tour de France sur le MGPE-PD qui s'est tenue à Lille, le 6 mars dernier.

Pierre-Antoine Lheureux a été élu en tant que délégué régional Picardie pour succéder à Jérôme Buiron qui a animé avec conviction la délégation pendant de nombreuses années. L'objectif de Pierre-Antoine Lheureux est de développer les rencontres avec des maîtres d'ouvrage et partenaires du secteur ; mais aussi de travailler des sujets d'intérêt commun en séance, notamment pour développer l'échange de bonnes pratiques.

Par ailleurs, la délégation picarde s'est entretenue avec Sophie Dupont-Henniaux DGS de la ville et de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin. Elle a également invité les principaux représentants des entreprises de travail temporaires pour échanger avec elles sur la prévention-santé-sécurité. Enfin, elle a reçu Éric Monnier au sujet de la prochaine ouverture d'une licence professionnelle à Beauvais.



Cérémonie des vœux 2025



Île-de-France



12 813 salariés
en Île-de-France



1,6 millions
d'heures d'insertion



846
contrats d'apprentissage
et d'alternance



6,1 milliards d'€
de travaux annuels



2,9 milliards d'€
de travaux
sous-traités



dont **2,1** milliards d'€
confiés à des entreprises
régionales



2% du CA sous-traité
en Île-de-France à des
entreprises étrangères



Transformation de bureaux en logements, Paris 14^e

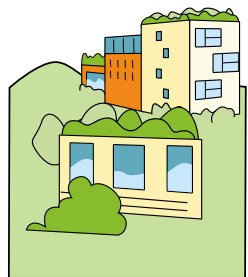


Six degrés, campus de bureaux, Gentilly



Stade Yves du Manoir, Colombes

La délégation Île-de-France se réunit une fois par mois. Un important renouvellement du tour de table a eu lieu cette année. Ce qui ne l'a pas empêché de suivre de près les problématiques liées aux JO2024 sur les chantiers franciliens ainsi que la réforme de l'APAS, organisme paritaire d'œuvres sociales en Île-de-France. Les entreprises ont également actualisé leur observatoire du chiffre d'affaires sous-traité. Les membres de la délégation ont également développé des sessions d'échange sur des sujets transversaux d'intérêt commun comme la décarbonation des flottes de voitures dans un contexte de restrictions de circulation. Enfin, EGF ÎdF a reçu le président de l'Aorif, Damien Vanoverschelde, le 3 avril dernier, jour du concours des Clés d'or qui a compté pas moins de 21 opérations candidates !



Normandie

La délégation Normandie a retrouvé une belle dynamique, malgré un important renouvellement

de ses membres cette année et accueilli un nouvel adhérent (Legendre).

Une table-ronde sur « Construire en entreprise générale, qu'est-ce que ça veut dire ? » a été organisée au salon du BTP à Rouen le 5 décembre dernier avec Gilles Lourenco (Sateb), Thibault Moncorger (AVA) et Rémi Ronsin (président de la délégation EGF Normandie). Le projet d'organiser des réunions de retours d'expériences en marchés globaux dans plusieurs villes de la région comme Évreux et Caen a été reporté à l'automne.

Architectes : Z Studio • Septième cel / Spie batignolles



Plateforme de tri courriers et colis, Colombelles

Fabri Architecte • Léon Grosse



Réhabilitation de 206 logements sociaux, Barentin

Nouvelle Aquitaine



Les Aubiers, restructuration d'un ensemble urbain, dont 300 logements en site occupé, Bordeaux

Jacques Boucheton Architecte - JBA • O. Guillaumy / GTM Bâtiment

La délégation Nouvelle Aquitaine a changé de délégué régional : Sylvain Clément (VINCI Construction) a remplacé Olivier Jaffard (Demathieu Bard).

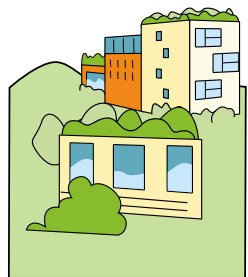
Cette année, outre le concours des Clés d'or qui s'est tenu le 6 mai, plusieurs invités ont été reçus par la délégation :

- les représentants du Port autonome de Bordeaux, Jean-Frédéric Laurent et Philippe Renier, pour échanger sur les développements du Port autonome ainsi que ceux hébergés sur son foncier ;

- Jean-Luc Gorce, directeur général d'Aquitanis, pour s'informer de la programmation de logements de l'OPH pour les années à venir et entendre ses attentes vis-à-vis des constructeurs ;
- Jean Chadoutaud, responsable immobilier de l'aéroport de Mérignac ;
- Claire Vendé, directrice générale de Bordeaux Méthode Aménagement (BMA), aménageur et maître d'ouvrage délégué auprès de collectivités.



Table-ronde du 5 décembre 2024



Occitanie

Les délégations Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ont organisé leur concours des Clés d'or en avril 2025. Auparavant, en septembre, la directrice des Affaires sociales d'EGF, Aude Neveu Varjabédian, s'est rendue à Toulouse pour exposer aux adhérents les nombreuses actualités en matière sociale et sociétale ainsi que les actions menées au niveau national par le syndicat, comme par exemple le développement du PASI BTP®.



Centre gérontologique du Roussillon, Perpignan, mention spéciale du concours régional des Clés d'or

Pays de la Loire



Résidence Gabriel Baron, réhabilitation de logements collectifs en site occupé, Angers

Après de nombreuses années de services rendus au syndicat, Benoît Moreau (Bouygues Bâtiment Grand Ouest) va passer le relais à Christophe Renaud (Spie batignolles) en juin.

Le concours des Clés d'or a été un moment fort de l'activité de la délégation cette année. Cette dernière a également reçu l'association Batimix qui a lancé une étude sociologique exclusive en collaboration avec Nantes Université sur l'intégration des femmes dans le secteur du BTP. Les entreprises d'EGF ont été appelées à y participer en complément des PME qui se sont déjà portées volontaires. Enfin, une visite clients est prévue cette année sur le chantier de l'institut de Cancérologie de l'ouest à Nantes (Bouygues Bâtiment Grand Ouest).

Provence Alpes Côte d'Azur

La délégation PACA garde une bonne dynamique et poursuit ses actions notamment auprès des donneurs d'ordre. Elle a ainsi eu l'occasion de recevoir Ségolène Durand, directrice du développement du patrimoine immobilier de l'université d'Aix-Marseille en septembre dernier. Cette dernière a présenté la stratégie de gestion du parc immobilier d'Aix-Marseille pour les années à venir, et notamment, l'analyse en cours pour lancer un MGPE-PD pour rénover la faculté Saint-Jérôme. La délégation a également échangé avec Vincent Bourjaillat, directeur général de la SPEM des Écoles de Marseille. L'objectif était de présenter l'avancement du plan « Écoles » de Marseille : 14 opérations sur 16 ont été lancées, dont la moitié en marché global de performance.



Réhabilitation-extension du groupe scolaire Aygalades-Oasis, Marseille



Tangram, centre de formation et d'innovation de CMA CGM, Marseille



Le concours et le *jury national*

Le concours

La 12^e édition du concours des Clés d'or a eu lieu cette année, au niveau régional d'abord, au national ensuite. Son objectif est de valoriser l'innovation et la performance des entreprises générales, mise en oeuvre à la fois pour apporter des solutions aux maîtres d'ouvrages qu'elles accompagnent et pour répondre aux grands enjeux de la société.

Cette performance et cette innovation ont été jugées à l'aune de trois critères : innovation et performance technique et organisationnelle ; innovation et performance pour l'environnement ; innovation et performance sociale et sociétale.

Onze jurys régionaux, composés de personnalités du secteur de la construction (maîtres d'ouvrage, maîtres d'oeuvre, bureaux d'études, entrepreneurs, presse professionnelle) ont eu à départager 61 opérations, livrées entre 2023 et 2025, très diverses en taille et en typologie (neuf et rénovation, logements et ouvrages fonctionnels). Ils ont récompensé onze lauréats régionaux et attribué 10 mentions spéciales à des opérations particulièrement remarquables.

Toutes les opérations candidates ont su montrer leur exemplarité mais aussi l'étendue du savoir-faire des entreprises générales dans la conduite d'opérations souvent complexes ; le tout, avec une grande attention à la qualité de réalisation, au respect des délais et des budgets et à la satisfaction des parties prenantes.

À l'issue des concours régionaux, le jury national a décerné trois trophées nationaux – or, argent et bronze – qui seront remis le 17 juin lors des rencontres de la Construction annuelles organisées par EGF.

Le jury national

Le jury national du concours, réuni le 14 mai 2025 autour d'Éric Ferrari, vice-président d'EGF, en charge des délégations régionales, était composé de (de gauche à droite) :

Max Roche, ancien entrepreneur,

Augustin Faucheur, conseiller national de l'Ordre des architectes (CNOA),

Fabien Renou, rédacteur en chef du Moniteur,

Olivier Salleron, président de la FFB,

Nadia Bouyer, directrice générale d'Action Logement,

Stanislas Pottier, président de BBKA,

Philippe Rozier, directeur général de l'Agence Qualité Construction

(Excusé : **Philippe Cantrel**, Syntec Ingénierie, membre du bureau et président d'Egis Bâtiment en Île-de-France).



© EGF / Cyrille Bailleul

Trophée d'or

Hauts-de-France

Bouygues Bâtiment Nord-Est

pour la réhabilitation de 1412 maisons « Camus »
dans le bassin minier

1412 logements « Camus » des années 50 ont été rénovés en site occupé dans 14 villes différentes du bassin minier. Pour atteindre un rythme 70 logements par mois et un niveau BBC garanti par le CPE, il a fallu industrialiser les processus : façades bardées avec isolation insufflée sous pression

(Atex), logistique déportée, kitting... Le management de ce projet a été exemplaire à bien des égards : pilotage social intégré, sobriété (transport multimodal, pas de trajets à vide, justes quantités de matières) santé/sécurité, et production locale (fournisseurs, insertion, formation).



Rénovation de logements individuels « Les Camus », Lens



Les Camus (isolation)



Les Camus (opération achevée)

Fiche technique

Maître d'ouvrage : Maisons et cités

Maître d'œuvre et architecte : BLAU, RedCat Architecture

Montant : 88 millions d'€, dont 70 de travaux

Livraison : décembre 2024 (42 mois de travaux)

Marché global de performance

Trophée d'argent

Île-de-France

Léon Grosse

pour la rénovation énergétique du tribunal judiciaire de Nanterre



Le tribunal judiciaire de Nanterre rénové

La rénovation de l'un des plus grands tribunaux du pays a été menée sans interrompre son activité ni altérer son architecture avec une consommation énergétique réduite de 57%. Une offre clé en main et un dialogue continu a permis d'organiser les travaux (murs rideaux, systèmes énergétiques, mise en conformité, réemploi in situ non prévu, insertion +121 %...) en sécurité (0 accident),

et en fonction des contraintes du site et des avoisinants (Préfecture et Hôtel de Police).

Fiche technique

Maître d'ouvrage : ministère de la Justice • **Maîtrise d'œuvre :** Patriarche Associés (André Wogenscky 1973) • **Montant :** 21 millions d'€ • **Livraison :** 2024 (6 mois de conception/2 ans de travaux) • Conception-réalisation

Trophée de bronze

Auvergne Rhône-Alpes

GCC

pour Next, restructuration d'un immeuble tertiaire, Lyon

La réussite de cette restructuration au cœur de la Part-Dieu réside dans la collaboration exemplaire de ses acteurs, unis dans un même objectif de maîtrise du délai, de la qualité et de la sécurité. Le bâtiment de 16 000 m² a été « re-architecturé » autour

d'un patio central, surélevé et doté d'un immense rooftop, après une délicate phase de démolition et de renforcement des fondations. L'opération multi-labellisée a privilégié réemploi, biosourcés et partenaires locaux (90 %).

Fiche technique

Maître d'ouvrage : Icade Management • **Maîtrise d'œuvre :** Archigroup • **Montant :** 40 millions d'€ • **Livraison :** novembre 2024 (2 ans de travaux) • Entreprise générale



Next, restructuration de l'ancien siège Framatome, Lyon

Lauréats régionaux 2025

Auvergne-Rhône-Alpes

Lauréat : GCC pour Next, restructuration d'un immeuble tertiaire, Lyon (voir p. 46)

Mention spéciale : Citinéa pour la réhabilitation de la résidence Piochet, Chambéry



Résidence Piochet en cours de réhabilitation, Chambéry

Bourgogne Franche-Comté

Lauréat : Léon Grosse pour la restauration du château de Meursault

Mention spéciale : C3B pour Métrologie B, Besançon



Château de Meursault

Grand Est

Lauréat : Bouygues Bâtiment Nord-Est pour l'unité de production « single use » Merck, Molsheim



Merck, nouvelle unité de production « Single Use », bâtiment F

Hauts-de-France

Lauréat : Bouygues Bâtiment Nord-Est pour la réhabilitation de 1412 maisons - Les Camus (voir page 45)

Mention spéciale : Ramery contractant Grands Projets pour le collège Robert Badinter de Cambrai



Collège Robert Badinter, Cambrai

Île-de-France

Lauréat (catégorie Logements) : Bouygues Bâtiment IdF pour l'Avant-Scène, réhabilitation-surélévation et construction de logements, Romainville

Mention spéciale : GTM Bâtiment pour la transformation de bureaux en 92 logements, Paris



L'Avant-Scène, Romainville

Île-de-France

Lauréat (catégorie Ouvrages fonctionnels) : Léon Grosse pour la rénovation énergétique du tribunal judiciaire de Nanterre

Mention spéciale : BATEG pour Universeine (tertiaire), St-Ouen



Universeine, phase JOP

suite page suivante

Clés d'or lauréats régionaux 2025

Normandie

Lauréat : Sogéa Nord-Ouest pour la rénovation de logements sociaux Lopofa, Sainte-Adresse
Mention spéciale : Bouygues Bâtiment Grand Ouest pour la réhabilitation de la cité administrative Saint-Sever, Rouen

Architectes JAP / Inex / Babylon / Sogéa - © YLHO



Logements sociaux Lopofa, Sainte-Adresse

Nouvelle Aquitaine

Lauréat : Eiffage Construction Nord Aquitaine pour la réhabilitation de la résidence universitaire Village n°6
Mention spéciale : GTM Bâtiment Aquitaine pour la restructuration d'un ensemble urbain, Les Aubiers, Bordeaux

Architectes : LCR © Gilbert Alban / Eiffage Construction



Résidence étudiante CROUS Village 6, Gradignan

Occitanie

Lauréat : BEC Languedoc-Roussillon pour Prism, ZAC République, Montpellier
Mention spéciale : Eiffage Construction pour le Centre gérontologique du Roussillon, Perpignan

Architectes : ANMA / Tourre Sanchis © Julien Thomazo / BEC



PRISM, logements, commerces et bureaux, Montpellier

Pays de la Loire

Lauréat : Bouygues Bâtiment Grand Ouest pour la Cité administrative de Nantes
Mention spéciale : Spie batignolles Grand Ouest pour la réhabilitation en site occupé de 256 logements, Angers

Architecte : Bruno Gaudin © Yami L'Hostis / BBDO



Cité administrative de Nantes

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Lauréat : GCC Réha Méd pour la réhabilitation du groupe scolaire Émile Vayssière, Marseille
Mention spéciale : Léon Grosse pour la réhabilitation énergétique de la pharmacie de l'hôpital de la Timone, Marseille

Architectes : Agence Chabanne © Cyril Ecquart-Altiève / GCC



Groupe scolaire Émile Vayssière, Marseille

EGF est l'organisation professionnelle
des entreprises générales du
bâtiment et des travaux publics,
reconnues pour leur capacité à
innover et leur approche globale et
durable de l'acte de construire.



contact

Entreprises Générales de France BTP
9 rue La Pérouse
75784 Paris Cedex 16
tél : 01 40 69 52 77
contact@egfbtp.com
www.egfbtp.com